



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CAMPUS
FRANCE

La mobilité étudiante dans le monde



Chiffres clés



AVRIL 2024



Retrouvez la version digitale des chiffres clés
en flashant ce QRcode ou sur :
chiffrescles2024.campusfrance.org

SUIVEZ-NOUS SUR...



campusfrance.org

Sommaire

Éditorial p. 4

Résumé p. 6

1

La mobilité étudiante mondiale p. 8

Carte de la mobilité mondiale : Pays d'origine ou d'accueil des étudiants en mobilité internationale diplômante.....	p. 10
La mobilité étudiante entrante:	
les effets de la pandémie de Covid-19.....	p. 12
La mobilité étudiante entrante par niveau (L/M/D).....	p. 14
Le séjour des étudiants mobiles : parcours et suivi, éléments comparatifs dans les grands pays d'accueil.....	p. 15
La reprise post-pandémie : derniers développements de la mobilité étudiante.....	p. 16
La mobilité étudiante sortante : un ralentissement en 2021.....	p. 18
La mobilité étudiante en Europe.....	p. 20
La mobilité européenne dans l'enseignement supérieur avec Erasmus+.....	p. 22
La mobilité étudiante du continent américain.....	p. 24
La mobilité étudiante en Asie-Océanie.....	p. 26
La mobilité étudiante en Afrique du Nord et Moyen-Orient.....	p. 28
La mobilité étudiante en Afrique subsaharienne.....	p. 30

2

La mobilité étudiante en France p. 32

La place de la France dans la mobilité étudiante internationale.....	p. 34
L'évolution de la mobilité extra-communautaire vers la France.....	p. 36
Pays d'origine des étudiants étrangers en France.....	p. 38
Carte de la mobilité en France : Pays d'origine des étudiants étrangers en France.....	p. 40
La mobilité étudiante dans les régions de France.....	p. 42
Les étudiants étrangers dans les établissements de l'enseignement supérieur français.....	p. 43
Les étudiants étrangers dans les universités.....	p. 44
Les étudiants étrangers dans les écoles de commerce.....	p. 46
Les étudiants étrangers dans les écoles d'ingénieurs.....	p. 47
La mobilité étudiante au niveau doctoral.....	p. 48
La mobilité des chercheurs.....	p. 50
Les boursiers du gouvernement français et de l'AEFE.....	p. 51
La mobilité sortante des étudiants français.....	p. 52

La Francophonie p. 54

Méthodologie p. 55

— Éditorial

« Le paysage de la mobilité mondiale traverse une nouvelle époque »



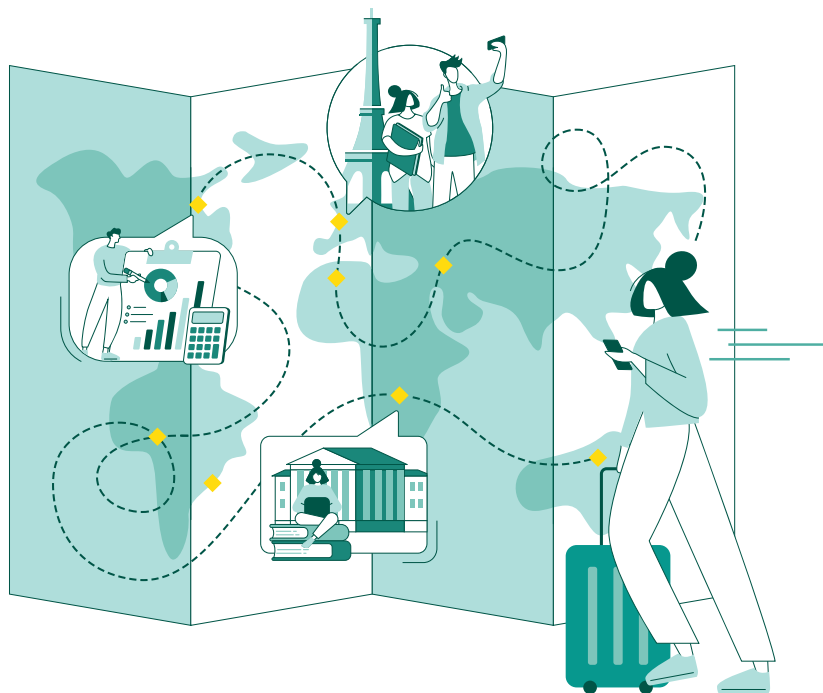
Donatienne Hissard

— Directrice générale
de Campus France

Qui de la pandémie ou des politiques publiques d'attractivité a le plus grand impact de long terme sur la mobilité étudiante ? La question se pose à la lecture des données rassemblées dans cette édition des *Chiffres clés*. D'un côté, en regardant dans le rétroviseur que constitue chaque année le recensement UNESCO, on peut embrasser, pour la première fois, la totalité de l'impact de la COVID sur la mobilité internationale. Il fut à la fois radical, contrasté, et réversible. De l'autre, en considérant les données plus récentes et les tendances qu'elles annoncent, cet épisode exceptionnel semble déjà dépassé et remplacé par une ère plus incertaine, celle d'un monde tenté par le repli sur soi.

Mondiale, la pandémie a stoppé la croissance de la mobilité étudiante en général : les données UNESCO montrent une année 2021 en stagnation (+0,2%). Les États-Unis et l'Australie voient leurs nombres d'étudiants en mobilité diplômante baisser pour la 2^e année consécutive : du jamais vu ! **Le principal moteur de la croissance mondiale des flux étudiants, situé en Asie, s'est enrayé.** Ailleurs, les chiffres de l'UNESCO révèlent un impact moins sévère : les mobilités sont restées possibles à l'intérieur de l'Union européenne, et ont même progressé dans certains pays restés ouverts, comme le Royaume-Uni, la Turquie, les Pays-Bas, ou la France. **En d'autres termes, le volontarisme s'est révélé un vaccin plutôt efficace contre la panne des mobilités.**

Trois ans après – seulement – il faut avouer que l'épisode de la COVID ressemble pourtant à un souvenir du siècle dernier. Du côté des leaders du secteur des mobilités étudiantes, les États-Unis affichent un regain sur un an de 12% en 2022-2023, sans toutefois rattraper le niveau d'avant la pandémie. Au Royaume-Uni, la croissance continue durant la COVID a permis d'atteindre la cible des 600 000 étudiants mobiles avec presque dix ans d'avance. En Europe, la mobilité dans le cadre du programme Erasmus+ a redémarré dès 2022. L'Allemagne continue d'attirer toujours plus d'étu-



« Mettre en évidence les bénéfices de la circulation des étudiants et des savoirs n'a jamais été aussi nécessaire. »

dians et la mobilité sortante asiatique semble avoir repris, même si la mobilité chinoise ne retrouve pas son niveau pré-pandémique.

En France, cette reprise a démarré dès 2021-2022 avec une augmentation marquée, puis plus mesurée en 2022-2023, mais qui permet à notre pays de rester **la 6^e destination mondiale des étudiants en mobilité**. Cette année 2022-2023 se distingue notamment par le retour des étudiants du continent américain et la croissance du nombre d'étudiants originaires d'Europe. A contrario, le nombre d'étudiants originaires d'Asie-Océanie stagne.

Pourtant, **un nouveau mouvement** semble s'esquisser début 2024, fondé sur une volonté de « pause » ou de régulation décidée par les pays eux-mêmes. Le Canada, quatrième pays de destination dans le monde, vient **d'abaisser de 35% le plafond des délivrances de visas** pour études. L'Australie annonce également vouloir **modérer la croissance du nombre d'étudiants** accueillis, tandis qu'aux Pays-Bas, un projet de loi envisage l'introduction d'un *numerus fixus* pour les programmes de licence enseignés en anglais. Début 2024, le Royaume-Uni a introduit des mesures **restreignant la venue des dépendants à la charge** des étudiants internationaux en études dans le pays, et veut réguler d'avantage la transformation des visas d'études en visas de travail. Des signaux d'autant plus saisissants qu'ils concernent des pays qui avaient mis en œuvre les mesures d'attractivité les plus offensives au sortir de la pandémie. Reste à savoir s'il s'agit là de mesures d'ajustement face aux problématiques de logement étudiant et des failles dans le processus d'admission – arguments fréquemment avancés – ou d'un véritable changement d'ère.

Cette tentation de repli a en tous les cas déjà commencé à **modifier sensiblement les choix de destination**. Les grands pays d'accueil qui maintiennent leur modèle ouvert pourraient en bénéficier. L'Allemagne a annoncé vouloir doubler la part de diplômés internationaux qui choisissent de rester dans le pays après leur formation, pour faire face à la pénurie de main d'œuvre qualifiée. C'est aussi en réponse au **défi massif du recrutement** que la Commission européenne a présenté à l'automne 2023 une série de mesures sur **la mobilité des talents et des compétences**, afin de rendre l'Union européenne plus attrayante pour les actifs des pays tiers et faciliter la mobilité au sein de l'UE. Elle se fixe ainsi l'objectif de porter à 25%, d'ici à 2030, la part des diplômés de l'enseignement supérieur ayant eu une expérience de mobilité internationale.

Quelle que soit la durée et l'ampleur de ces tendances, le paysage de la mobilité mondiale semble à minima traverser une nouvelle époque. Là où il y a deux ans l'horizon post-pandémie semblait caractérisé par une embellie rapide, ces choix de politiques publiques viennent rappeler les acteurs de la mobilité – à commencer par Campus France et ses homologues – à l'importance de leur **mission de plaidoyer** : mettre en évidence la plus-value et les bénéfices de la circulation des étudiants et des savoirs n'a jamais été aussi nécessaire.

— Résumé

Chiffres clés 2024 de la mobilité étudiante dans le monde

En 2023-2024, la mobilité mondiale des étudiants poursuit sa croissance dans les principaux pays d'accueil, mais la compétition pour accueillir les meilleurs d'entre eux se joue dans un monde perturbé par une succession de crises récentes – pandémie, guerres, instabilité politique, Brexit... Les Chiffres clés 2024 documentent les effets de ces crises, et le contexte dans lequel prend place la reprise des mobilités : les mobilités asiatiques sont en pleine recomposition, tandis que des mesures spécifiques prises dans plusieurs pays d'accueil pourront modifier les conditions de venue des étudiants.

L'année 2021 : instantané sur une mobilité à l'arrêt face à la pandémie

Les données de la dernière collecte mondiale réalisée conjointement par l'Unesco, l'OCDE et Eurostat (UOE) portent sur l'année 2021, et ont donc la particularité de présenter une mobilité étudiante mondiale stoppée par la pandémie de Covid-19 : +0,2 % entre 2020 et 2021, avec un total de 6,4 millions d'étudiants mobiles.

Les mesures sanitaires et les restrictions de déplacement ont entravé la mobilité sortante, principalement en provenance d'Asie. La Chine, 1^{er} pays d'origine avec plus d'un million d'étudiants mobiles, enregistre une baisse sans précédent de 6 % du nombre d'étudiants partis en mobilité entre 2020 et 2021. L'Inde, 2^e pays d'origine avec 500 000 étudiants mobiles, connaît également une baisse de 2 % en un an, ainsi que la Corée du Sud (10^e, -12 %) et le Népal (11^e, -10 %).

Ces fluctuations ont un impact direct sur plusieurs grands pays d'accueil, en particulier les États-Unis, 1^{er} pays d'accueil avec 830 000 étudiants mobiles en 2021 enregistrant une baisse de 13 % par rapport à 2020, et l'Australie, 3^e pays d'accueil en baisse de 17 % avec 380 000 étudiants mobiles.

D'autres pays d'accueil sont également touchés de manière significative : le Canada (5^e, en baisse de 3 %), le Japon (9^e, -3 %), l'Argentine (12^e, -3 %) ou encore l'Arabie saoudite (19^e, -8 %). Au global, la mobilité étudiante a baissé en moyenne dans les vingt premiers pays d'accueil (-1 % en un an) et augmenté dans les autres (+3 %).

À l'inverse, et de manière plus surprenante, certains grands pays d'accueil ont réussi à attirer davantage d'étudiants internationaux dans cette année singulière : le Royaume-Uni (2^e, +9 %), la Turquie (8^e, +21 %) et les Pays-Bas (11^e, +9 %). La France, 6^e pays d'accueil, a su conserver un nombre stable d'étudiants accueillis en mobilité diplômante (+0,2 % en un an, comme la progression mondiale moyenne).



Après le Covid, une reprise contrastée par les différentes politiques d'accueil

En complément des données de l'Unesco pour l'année 2021, les premiers pays d'accueil ont publié des données sur des périodes plus récentes confirmant une reprise de leur mobilité entrante après la pandémie. Elles portent la marque de nouvelles évolutions de l'ordre mondial, avec un essor des mobilités des étudiants en provenance d'Inde et un déport des mobilités européennes, allant précédemment vers le Royaume-Uni, vers d'autres destinations.

Les États-Unis, après avoir connu une baisse inédite de 15 % des effectifs en 2020-2021, ont observé une augmentation de 4 % l'année suivante, suivie d'une hausse supplémentaire de 12 % en 2022-2023.

De son côté, le Royaume-Uni annonce un nombre d'étudiants internationaux en hausse de 12 % en 2021-2022, tandis que l'Australie revendique une augmentation de 28 % en 2023 par rapport à l'année précédente.

Récemment, certains pays sont tentés de modérer les flux de nouveaux arrivants : le Canada a décidé de fixer un plafond de délivrances de nouveaux visas d'études, l'Australie souhaite augmenter les frais de visa étudiant, la Norvège et la Finlande ont augmenté les frais d'inscription pour les étudiants extra-européens, et les Pays-Bas introduisent un *numerus fixus* pour les programmes de licence enseignés en anglais et exigent que ces programmes soient également offerts en néerlandais.

D'autres pays à l'inverse mettent en place des stratégies ambitieuses d'internationalisation, l'Irlande qui veut augmenter de 10 % le nombre d'étudiants étrangers, l'Écosse qui annonce une stratégie pour développer l'internationalisation de ses établissements, l'Allemagne qui souhaiterait continuer d'attirer des talents et surtout voir doubler le nombre de diplômés restant dans le pays mais aussi la France qui réaffirme son objectif d'accueillir 500 000 étudiants internationaux, à l'issue d'une discussion parlementaire qui a toutefois mis en débat la question de l'immigration étudiante.

En France, une progression mesurée de la mobilité

Après une année de reprise rapide de la mobilité vers la France (+8 % d'étudiants étrangers en un an entre 2021 et 2022), portée notamment par un rattrapage des mobilités d'échange, la croissance des effectifs se poursuit en 2022-2023 à un rythme plus modéré : +3 % sur un an. Cela porte le nombre d'étudiants de nationalité étrangère inscrits en France au cours de cette année universitaire à 412 000. Sur cinq ans, entre 2017 et 2022, la croissance des effectifs accueillis est de 17 %.

Dans le détail des étudiants accueillis en France, la mobilité croît à des rythmes contrastés selon les régions d'origine. Les effectifs depuis deux zones d'origine ont crû sur cinq ans plus fortement que la moyenne : l'Europe continentale (+21 %) et l'Afrique subsaharienne (+34 %). La mobilité depuis l'Afrique du Nord combinée au Moyen-Orient, avec +16 %, se situe dans la croissance moyenne. Les effectifs d'Asie et d'Océanie baissent de 3 % sur la période, tandis que ceux du continent américain croissent de 12 %. Regagner la mobilité asiatique reste ainsi un enjeu d'actualité, comme pour d'autres grands pays d'accueil.

Sans changement sur les trois dernières années, les cinq premières origines des étudiants accueillis en France sont le Maroc, l'Algérie, la Chine, l'Italie et le Sénégal. Les effectifs de certains pays progressent très fortement entre 2017 et 2022 : Liban (8^e, +103 %), Inde (14^e, +64 %), Bénin (17^e, +78 %). C'est le cas également de certaines origines européennes comme l'Italie (4^e, +50 %), l'Espagne (7^e, +48 %) et le Portugal (12^e, +31 %).

6,4 millions

d'étudiants mobiles
en 2021

+17 %

Évolution de la mobilité étudiante
vers la France en 5 ans

Sur cinq ans, seuls 3 pays du top 20 voient leurs effectifs baisser, à savoir la Chine (3^e, -15 %), le Vietnam (19^e, -6 %) et la Russie (20^e, -2 %), tandis que ceux d'Allemagne stagnent (11^e, +0 %).

Les universités continuent d'accueillir la grande majorité des étudiants de nationalité étrangère (64 %), suivies des écoles de commerce (14 %) et des écoles d'ingénieurs (7 %). Si les effectifs d'étudiants étrangers progressent dans l'ensemble des types d'établissement, les écoles de commerce connaissent une croissance plus marquée, avec un bond de 80 % sur 5 ans. Les écoles d'ingénieurs progressent de 19 % sur la période et les universités, de 8 %.

Dans les universités, les effectifs en licence constituent le premier vivier : 52 % des étudiants étrangers, suivis par les étudiants en master (40 %) et ceux en doctorat (8 %). Ces effectifs croissent entre 2017 et 2022 dans les deux premiers niveaux (+16 % en licence ; +4 % en master) mais baissent de façon marquée au niveau doctoral (-15 %).

Le nombre de Français partant étudier à l'étranger est en léger recul en 2021 (-3 % en un an), en grande partie en raison de la pandémie, mais demeure en croissance sur cinq ans (+16 %), la France restant le 6^e pays d'origine avec près de 106 000 étudiants en mobilité diplômante et, pour ce qui concerne la mobilité d'échange, le 1^{er} pays d'origine dans le cadre du programme Erasmus+.



— La mobilité étudiante mondiale

Les dernières données de l'Unesco sur la mobilité étudiante internationale portent sur l'année 2021: une année particulière puisque frappée de plein fouet par la pandémie de Covid-19. Son impact est net : la croissance de la mobilité étudiante diplômante se trouve à l'arrêt (+0,2% entre 2020 et 2021, +25% sur cinq ans) avec un total de 6,4 millions d'étudiants mobiles, soit 2,7% des effectifs du supérieur dans le monde.

En 2021, la mobilité sortante, principalement en provenance d'Asie, est entravée par les mesures sanitaires et les restrictions de déplacement. La Chine, 1^{er} pays d'origine avec plus d'un million d'étudiants mobiles, connaît une baisse sans précédent du nombre d'étudiants partant en mobilité sur une année (-6%). L'Inde, deuxième pays d'origine avec 500 000 étudiants mobiles, voit également ses effectifs baisser de 2% entre 2020 et 2021.

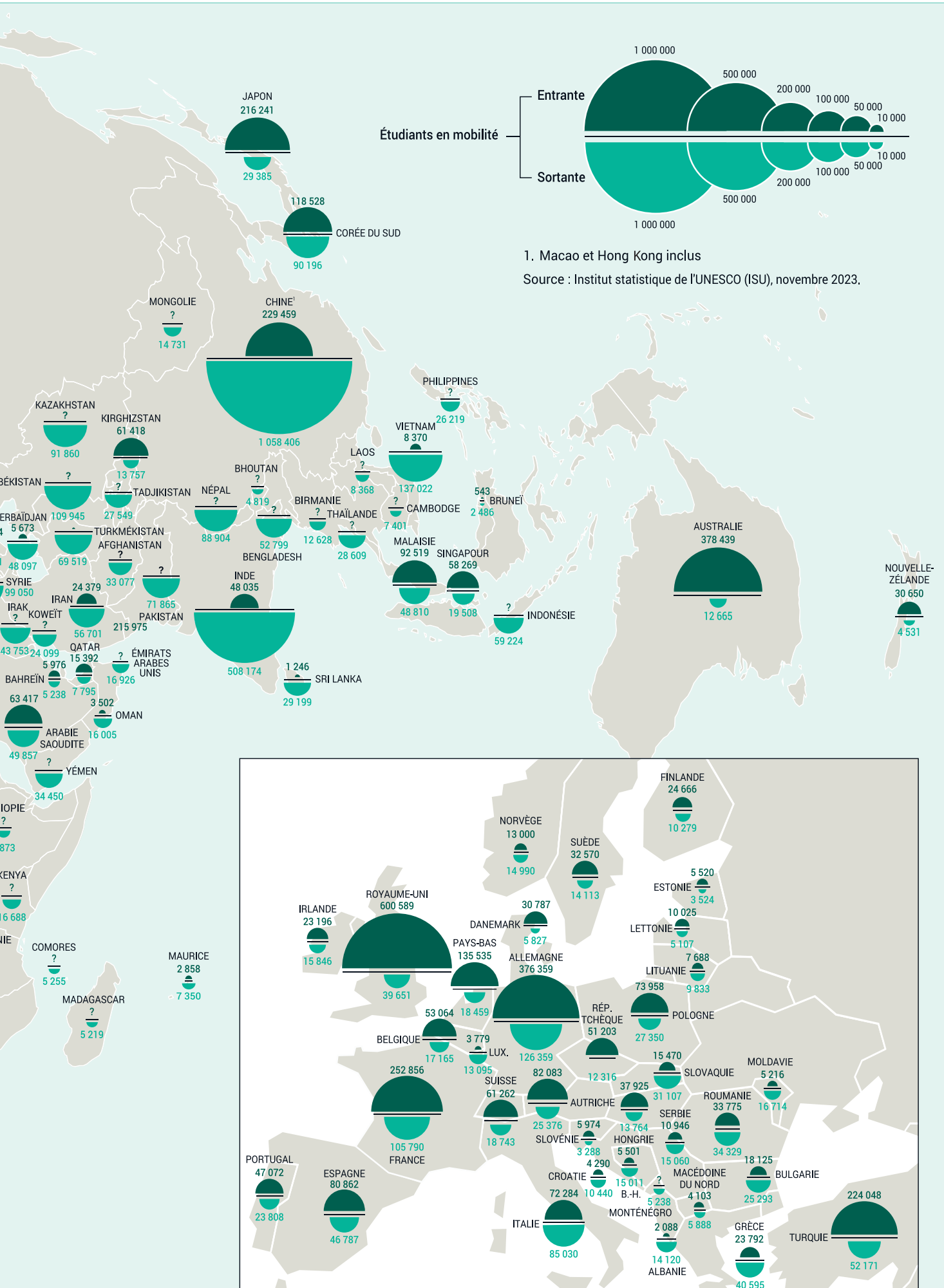
Ces variations ont des répercussions directes sur certains grands pays d'accueil, notamment les États-Unis, 1^{er} pays d'accueil avec 830 000 étudiants mobiles en 2021, qui enregistrent une diminution des effectifs accueillis de 13% par rapport à 2020. D'autres pays sont également fortement touchés, tels que l'Australie (troisième pays d'accueil, -17%), le Canada (cinquième, -3%) et le Japon (neuvième, -3%).

A contrario, le Royaume-Uni, deuxième pays d'accueil, et la Turquie, huitième, ont réussi à attirer davantage d'étudiants internationaux, avec des augmentations respectives de 9% et 21% en un an. La France maintient sa sixième place de pays d'accueil, en stabilisant le nombre d'étudiants en mobilité diplômante malgré la pandémie.

6,4 millions

d'étudiants en mobilité internationale diplômante (2021)





La mobilité étudiante entrante : les effets de la pandémie de Covid-19

6,4
millions

NOMBRE D'ÉTUDIANTS
EN MOBILITÉ
INTERNATIONALE

+0,2% en 1 an
+25% en 5 ans

Évolution du nombre d'étudiants
en mobilité internationale



Les vingt premiers pays d'accueil de la mobilité étudiante dans le monde

Pays	Effectifs 2021	Évolution 2020-2021	Évolution 2016-2021	Rang 2021	Rang 2016	Part d'étudiants internationaux
États-Unis	833 204	-13%	-14%	1	1	5%
Royaume-Uni	600 589	+9%	+39%	2	2	20%
Australie	378 439	-17%	+13%	3	3	22%
Allemagne	376 359	+2%	+54%	4	5	11%
Canada***	312 630	-3%	+65%	5	7	17%
France*	252 856	+0,2%	+18%	6	4	9%
Chine**	229 459	-2%	+61%	7	9	0%
Turquie***	224 048	+21%	+155%	8	13	3%
Japon	216 241	-3%	+51%	9	8	6%
Pays-Bas	135 535	+9%	+51%	10	12	14%
Corée du Sud***	118 528	+6%	+92%	11	18	4%
Argentine***	117 794	-3%	+56%	12	16	3%
Malaisie	92 519	+4%	-25%	13	10	8%
Autriche	82 083	+8%	+16%	14	17	19%
Espagne	80 862	+2%	+62%	15	26	4%
Pologne	73 958	+19%	+35%	16	20	5%
Italie*	72 284	+24%	-	17	11	3%
Ukraine	68 739	+13%	+27%	18	21	5%
Arabie saoudite	63 417	-8%	-21%	19	14	4%
Kirghizistan	61 418	+68%	+314%	20	46	23%
Autres pays	1 996 526	+3%	+28%	-	-	-
Total	6 387 488	+0,2%	+25%	-	-	-

Source : Institut de statistique de l'Unesco et Organisation de coopération et de développement économiques, collecte UOE, janvier 2024.

*L'évolution 2016-2021 pour la France est estimée. La méthode de comptage pour la France a changé en 2018, celle de l'Italie en 2019, rendant tout calcul d'évolution incluant une période antérieure non significative.

** Hong-Kong et Macao inclus.

***Ces pays recensent les étudiants étrangers et non les étudiants mobiles ce qui entraîne une surévaluation du nombre d'étudiants accueillis.

Note : Collecte UOE menée par l'ISU, l'OCDE et Eurostat. L'OCDE, en charge de la collecte pour la Russie n'a pas publié de données russes pour l'année 2020 et 2021 suite au déclenchement de la guerre en Ukraine. Aucune donnée concernant les Émirats arabes unis n'a été publiée pour l'année 2021.

La mobilité étudiante entravée par des crises successives

En 2021, face à la pandémie de Covid-19, la croissance de la mobilité étudiante est à l'arrêt. La mobilité étudiante a baissé en moyenne dans les vingt premiers pays d'accueil (-1%) et augmenté dans les autres (+3%), s'établissant à +0,2% en moyenne sur l'ensemble des pays du monde. Avec les nombreuses mesures sanitaires et restrictions de déplacements, le nombre total d'étudiants mobiles n'a presque pas augmenté en un an (+11 000), masquant de fortes disparités –entre baisse et croissance maintenue– notamment pour les grands pays d'accueil et de départ. Cela s'explique par la diversité des politiques de chaque pays, allant du maintien des mobilités à la fermeture des frontières.

Parmi les 10 principaux pays d'accueil en 2021, certains connaissent une forte baisse du nombre d'étudiants mobiles sur un an : l'Australie (-17%, soit près de 80 000 étudiants) et les États-Unis (-13%, 124 000 étudiants), mais aussi dans une moindre mesure le Canada (-3%), le Japon (-3%) et la Chine (-2%). À l'inverse, certains pays enregistrent une évolution positive : principalement la Turquie (+21%, soit 39 000 étudiants), mais aussi le Royaume-Uni (+9%, 50 000 étudiants) et les Pays-Bas (+9%, 11 000 étudiants). **La France a su conserver son nombre d'étudiants accueillis en mobilité diplômante**, avec une croissance quasi-nulle équivalente à la moyenne mondiale (+0,2%).

Dans la deuxième partie du top 20, l'Arabie saoudite enregistre la plus forte baisse (-8%), mais celle-ci avait commencé avant la pandémie : le nombre d'étudiants accueillis diminue pour la cinquième année consécutive. Le nombre d'étudiants mobiles en Argentine et en Espagne baisse également en un an (respectivement -3% et -2%) ; à l'inverse il augmente fortement en Pologne (+19%), en Italie (+24%) et surtout au Kirghizistan (+68%) avec de forts afflux d'étudiants ouzbèkes, indiens et pakistanais.

Peu de changements dans le classement des premiers pays d'accueil

Malgré ces disparités face à la pandémie, l'ordre des sept premiers pays de destination reste inchangé. Les États-Unis sont toujours le 1^{er} pays d'accueil, malgré une baisse commencée avant la pandémie sous la présidence Trump (-14% en cinq ans). **La France conserve la 6^e place des pays d'accueil**, entre le Canada et la Chine. La Turquie, qui était 13^e en 2016, arrive à la 8^e place et dépasse en 2021 le Japon qui arrive 9^e. Avec la plus forte croissance en cinq ans et un nombre d'étudiants accueillis qui a plus que doublé (+155%), la Turquie pourrait bientôt figurer dans le top 5 des pays d'accueil¹. L'Argentine est dépassée par la Corée du Sud, qui est passée de la 18^e à la 11^e place des pays d'accueil, en ayant presque doublé le nombre d'étudiants accueillis (+92%).

Méthodologie de comptage des étudiants internationaux : de fortes disparités

L'Unesco, l'OCDE et Eurostat réalisent annuellement la collecte UOE sur les systèmes d'éducation. Ces institutions interrogent les autorités nationales compétentes sur ces questions afin d'obtenir les données qu'elles publient ensuite sur leur site internet. La méthodologie de collecte des données précise que les étudiants en mobilité internationale sont des personnes qui ont physiquement traversé une frontière internationale entre deux pays dans le but de participer à des activités éducatives dans le pays de destination, où le pays de destination d'un étudiant donné est différent de son pays d'origine. Le pays d'origine d'un étudiant de l'enseignement supérieur est le pays dans lequel il a obtenu son diplôme du deuxième cycle du secondaire. Lorsque les pays ne sont pas en mesure d'appliquer cette définition, il est recommandé qu'ils utilisent le pays de résidence habituelle ou permanente pour déterminer le pays d'origine. Lorsque cela n'est pas non plus possible et qu'aucune autre mesure appropriée n'existe, le pays de citoyenneté peut être utilisé mais uniquement en dernier recours.

L'ensemble des institutions nationales ne collecte donc pas les données de manière uniforme. Certaines prennent en compte les étudiants inscrits en mobilité d'échange tandis que d'autres se fondent sur la nationalité des étudiants afin de déterminer leur mobilité ce qui produit des disparités et ne permet pas une comparabilité optimale des données. Certains pays d'accueil – dont de très grands comme la Chine et les Émirats arabes unis – ne renseignent qu'un nombre total d'étudiants accueillis sans mention des pays d'origine composant cette mobilité, limitant fortement les possibilités d'analyse. À ces collectes incomplètes, l'ISU intègre des estimations, notamment pour les zones Asie centrale, Afrique subsaharienne et États arabes. Campus France complète ces données par ses propres estimations.

L'année 2021 correspond à l'année universitaire 2020-2021 pour les pays dont l'année universitaire ne coïncide pas avec l'année civile, tandis que pour les pays dont l'année universitaire est identique à l'année civile, les données concernent l'année 2021. Cette différence a des conséquences sur la mesure de l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les mobilités.

Les données concernant la Russie pour les années 2020 et 2021 n'ont pas été publiées par l'OCDE par décision politique de l'institution, suite au déclenchement de la guerre en Ukraine. Depuis plusieurs années existaient des questions sur la validité des données transmises par le pays pour cette collecte. Les données des Émirats arabes unis n'ont pas non plus été publiées pour l'année 2021.

¹ Les données transmises par la Turquie comptabilisent tous les étudiants étrangers, pas uniquement les étudiants en mobilité diplômante.

La mobilité étudiante entrante par niveau (L/M/D)

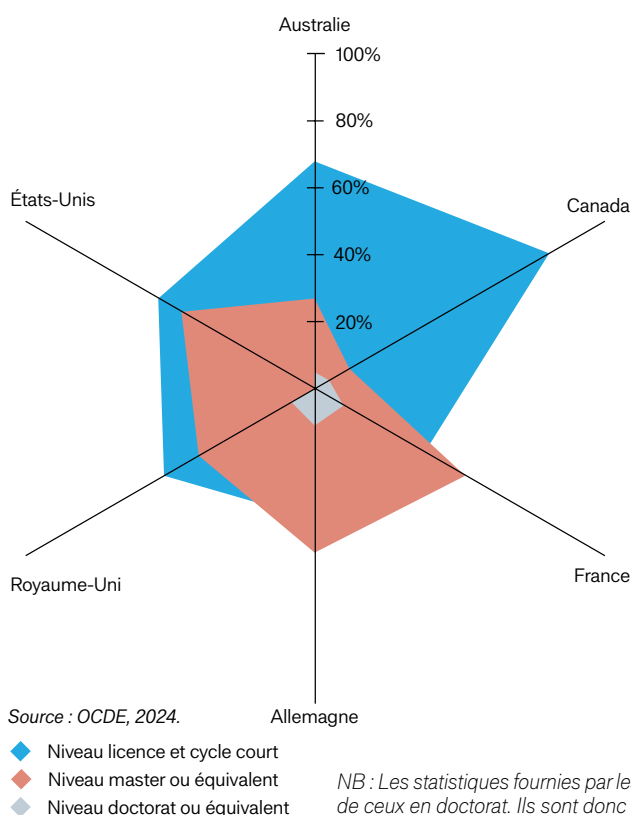
Sur les 6,4 millions d'étudiants en mobilité diplômante à travers le monde, 4,4 millions choisissent des pays de l'OCDE². Les données collectées par cette organisation détaillent le niveau de cursus des étudiants accueillis, permettant ainsi de mieux connaître le public étudiant international.



Une majorité d'étudiants en licence et cycle court³

En 2021, parmi les étudiants mobiles dont le niveau était connu, 9% se trouvaient en cycle court et 48% en licence. Ainsi **au total 57% des étudiants mobiles étaient inscrits dans le premier cycle de l'enseignement supérieur**, aussi appelé *undergraduate* dans les pays anglo-saxons. **Les étudiants**

Répartition des étudiants mobiles par niveau dans les principaux pays d'accueil en 2021



en master représentaient 36% des étudiants en mobilité internationale dans les pays de l'OCDE, et les étudiants en doctorat 7%.

Cette répartition moyenne masque des disparités entre pays d'accueil. Ainsi **certains pays accueillent au moins trois quarts des étudiants en premier cycle** : c'est le cas du Japon (75%), de la Turquie (76%), de la Colombie (77%), du Canada, du Brésil (81%) et de la Grèce (96%). **D'autres pays se révèlent particulièrement attractifs au niveau master** en accueillant plus de la moitié des étudiants à ce niveau, comme la France (52%), le Luxembourg (56%), la Suède (56%), la Roumanie (59%) et la Bulgarie (66%).

Aucun pays de l'OCDE n'accueille plus d'un quart des étudiants mobiles **au niveau doctorat, mais certains se distinguent par une proportion bien supérieure à la moyenne (7%)** : le Portugal (17%), la Finlande (20%), la Suède (21%), l'Espagne (23%) et la Suisse (25%).

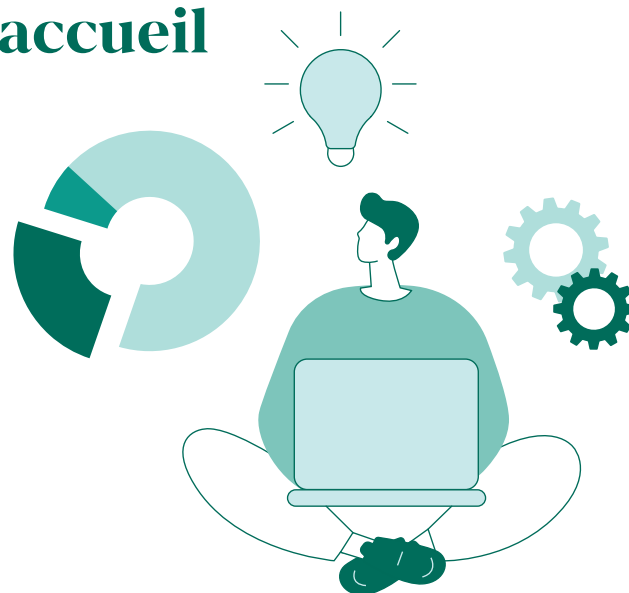
Au sein des six premiers pays d'accueil des étudiants en mobilité diplômante, on observe également des différences importantes, avec **le Canada qui accueille plus de trois quarts des étudiants en licence (81%)** et l'Australie, plus de deux tiers (66%). **La France est, parmi eux, le pays qui accueille la plus forte proportion d'étudiants en master (52%)**, talonnée par l'Allemagne (49%). Ces deux pays se distinguent aussi par une part plus large d'étudiants internationaux inscrits en doctorat, avec respectivement 10% et 11% d'étudiants inscrits à ce niveau. **Les pays européens se singularisent ainsi par une part plus importante d'étudiants accueillis après la licence, tandis qu'une majorité d'étudiants en mobilité diplômante sont inscrits en licence aux États-Unis, en Australie et au Canada.** Le Royaume-Uni se positionne au croisement de ces deux modèles avec une courte majorité d'étudiants en licence (52%) mais une part non négligeable d'étudiants en master (40%) et en doctorat (8%).

² En plus des 38 pays membres de l'OCDE, le Brésil, la Bulgarie, la Croatie et la Roumanie fournissent des données sur le niveau de cursus des étudiants mobiles sur leur territoire.

³ L'enseignement supérieur de cycle court, également appelé niveau 5 de la Classification Internationale Type de l'Éducation (CITE), est conçu principalement pour enseigner aux participants des connaissances, aptitudes et compétences professionnelles. Habituellement, ces programmes sont fondés sur la pratique, professionnellement spécifiques et ils préparent les étudiants à entrer sur le marché du travail. Toutefois, ces programmes peuvent aussi représenter une passerelle vers d'autres programmes de l'enseignement supérieur. Sont également classés au niveau 5 de la CITE les programmes académiques de l'enseignement supérieur dont le niveau se situe en dessous des programmes de niveau licence ou équivalent.

Le séjour des étudiants mobiles : parcours et suivi, éléments comparatifs dans les grands pays d'accueil

Dans sa publication annuelle, *Perspectives des mobilités internationales*, l'OCDE publie un suivi sur une décennie des titres de séjour détenus par les étudiants internationaux arrivés en 2010 par motifs. Cela permet ainsi de mieux connaître le parcours des étudiants nécessitant un visa dans les pays de l'OCDE.



Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, des politiques publiques sont mises en place pour retenir les étudiants internationaux y ayant obtenu un diplôme. La durée des séjours post-études de ces diplômés est liée au choix de ces politiques publiques, souvent guidé par le besoin de main d'œuvre qualifiée dans ces pays.

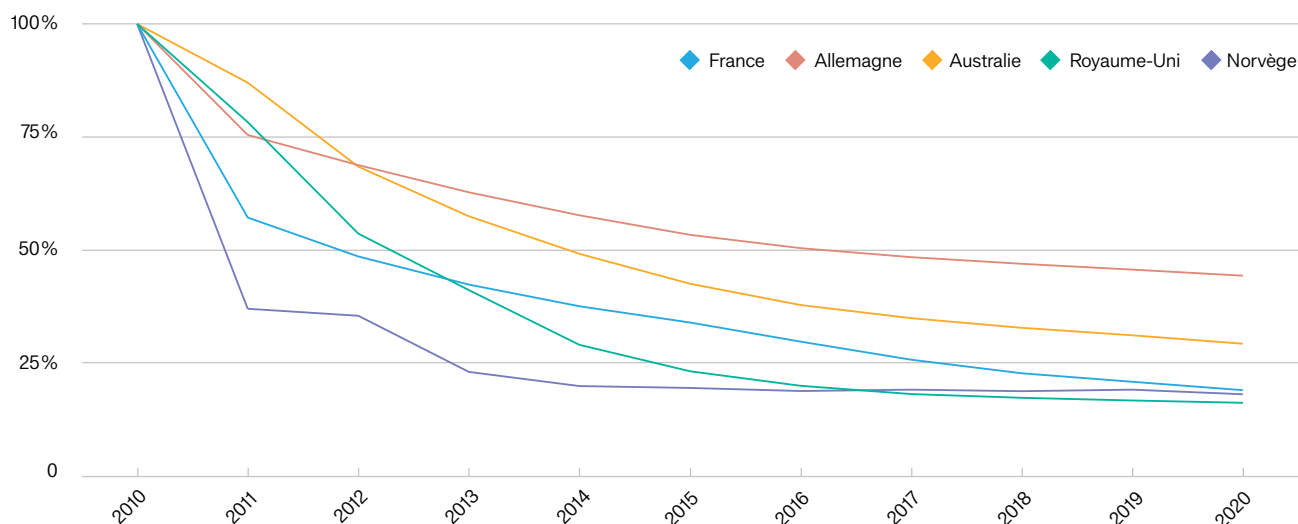
Parmi les étudiants ayant obtenu un permis d'études en 2015, plus de 60 % se trouvaient toujours au Canada ou en Allemagne cinq ans après leur admission dans le pays d'accueil, près de la moitié étaient encore en Australie, en Estonie et en Nouvelle-Zélande, et près de deux étudiants sur cinq séjournaient toujours en France et au Japon.

Par rapport à ses principaux concurrents pour l'attractivité étudiante que sont le Canada, l'Allemagne et l'Australie, on observe que les étudiants restent moins longtemps en France.

Les politiques d'attribution et de prolongation des visas après la diplomation pour les étudiants internationaux dans ces pays, jusqu'alors moins contraignantes, contribuent à expliquer ces différences.

Si la durée médiane de séjour pour les nouveaux détenteurs d'un titre de séjour étudiant en 2010, incluant les changements de motif, est d'un an en Norvège et de 2 ans en France, elle est de 2 à 3 ans au Royaume-Uni, de 4 ans en Australie et de 7 ans en Allemagne.

Part d'étudiants internationaux ayant obtenu un permis de séjour en 2010 séjournant encore dans le pays sur une décennie (hors acquisition de nationalité)



Construit à partir des données de E. Kamm et T. Liebig, « Rétention des étudiants internationaux et répercussions économiques dans l'OCDE », Perspectives des migrations internationales 2022, OCDE, 2023.



La reprise post-pandémie : derniers développements de la mobilité étudiante

Depuis 2021, la mobilité étudiante mondiale a été soumise à des changements significatifs, influencés par divers facteurs tels que la fin de la pandémie de Covid-19, l'évolution des politiques nationales d'immigration, les opportunités académiques et économiques, ainsi que les tensions géopolitiques. Les données de l'Unesco relatives à 2021 constituent un point de référence majeur, mais depuis lors, une série de tendances ont émergé.

Progressions marquées des effectifs dans les premiers pays d'accueil

Selon le rapport *Open Doors 2023*, publication de l'agence étatsunienne IIE, la mobilité étudiante entrante **aux États-Unis**, premier pays d'accueil, est repartie à la hausse après une année 2020-2021 qui était marquée par une baisse inédite de 15% des inscrits (mobilité diplômante et de court séjour). Ce nombre a augmenté de 4% de 2021 à 2022, puis de 12% entre 2022 et 2023. Parmi les étudiants en mobilité diplômante, ceux inscrits au niveau *graduate* (master et doctorat) surpassent ceux inscrits en *undergraduate* (niveau licence). Trois nationalités asiatiques composent les principales origines des étudiants en mobilité entrante : Chinois, Indiens et Sud-Coréens. Tandis que le nombre d'étudiants chinois baisse légèrement par rapport à 2021-2022 (-0,2%), celui des étudiants indiens croît rapidement (+63% des nouveaux entrants en un an). Le rapport met également en évidence des augmentations significatives des contingents du Bangladesh (+28%), de Colombie (+13%), du Ghana (+32%), d'Italie (+10%), du Népal (+28%), du Pakistan (+16%) et d'Espagne (+5%).

Deuxième pays d'accueil au niveau mondial, le **Royaume-Uni** a semblé être épargné par la crise pandémique, pour ce qui est des effectifs d'étudiants internationaux, à la faveur d'une politique d'immigration qualifiée marquée de succès. Dès 2020-2021, le rapport de la *Higher Education Statistics Agency* (HESA) indiquait que la cible des 600 000 étudiants internationaux avait été atteinte (605 000), avec une décennie d'avance. En 2021-2022, ce total passait à 680 000, soit une augmentation interannuelle de 12%. La Chine est le principal pays d'origine, composant 22% de la population étudiante internationale au

Royaume-Uni en 2022. Si un ralentissement est noté dans les candidatures acceptées depuis la Chine en 2023 (-6% par rapport à 2022), ces effectifs restent importants⁴. En effet, 26% des nouveaux arrivants internationaux en première année d'études sont Chinois. À plus forte raison dans l'après-Brexit, l'internationalisation de l'enseignement supérieur britannique est avant tout extra-communautaire : seulement 21% des inscrits internationaux sont originaires de l'Union européenne, contre 79% hors des limites de l'UE. Le Royaume-Uni a misé avec succès sur l'Asie pour développer sa population étudiante internationale, dans le contexte compliqué par le Brexit. Le *graduate route visa*, permettant de travailler pendant deux ans à la suite de l'obtention d'un diplôme d'enseignement supérieur dans le pays, ainsi que les programmes de master d'un an, ont séduit bon nombre d'étudiants asiatiques, qui y trouvent également des communautés de compatriotes ou de descendants importantes. À pré-sent, la perspective à peine évoquée que ce *graduate route visa* pourrait être amendé, suscite d'ores et déjà des inquiétudes parmi les institutions d'enseignement supérieur britanniques⁵.

Troisième pays d'accueil en 2021, selon l'Unesco, **l'Australie** revendique plus de 780 000 étudiants internationaux en 2023, un nombre en augmentation de 28% par rapport à l'année précédente selon le ministère de l'Éducation⁶. Les trois premiers pays d'origine de ces étudiants sont la Chine (21%), l'Inde (16%) et le Népal (8%). On observe, comme dans les deux premiers pays d'accueil, une dépendance moins marquée vis-à-vis du contingent chinois qu'avant la pandémie, une évolution souhaitée par le gouvernement⁷.

⁴ Voir "Global Insights : What are the Experiences of Chinese Students in the UK ?", UCAS et Pearson, 2024, <https://www.pearson.com/content/dam/one-dot-com/one-dot-com/pearson-languages/en-gb/pdfs/global-insights-report-UCAS-experiences-of-chinese-students-in-the-uk.pdf>
L'économie chinoise en difficulté ainsi que la pression importante sur le marché du travail chinois peuvent aussi faire hésiter certains étudiants chinois à envisager une mobilité internationale.

⁵ <https://thepienews.com/analysis/could-the-graduate-route-be-axed>

⁶ <https://www.education.gov.au/international-education-data-and-research/international-student-numbers-country-state-and-territory#:~:text=The%20number%20of%20international%20students,the%20same%20period%20last%20year>

⁷ <https://www.economist.com/asia/2023/12/07/foreign-students-are-pouring-back-into-australia>
<https://www.sbs.com.au/news/article/push-to-diversify-australias-international-student-cohort-under-new-government-plan/gi9ctefa1>

En **Allemagne**, quatrième pays d'accueil mondial, la population des étudiants en mobilité internationale est de 368 000 en 2022-2023, selon *Study in Germany*, en augmentation de 5% par rapport à l'année précédente, faisant suite à une reprise rapide de la mobilité sur l'intervalle précédent (+8%)⁸. Les principales origines des étudiants internationaux dans le pays sont l'Inde (12%), la Chine (11%), la Syrie (4%), l'Autriche (4%) et la Turquie (4%). Les perspectives d'emploi dans le pays, combinées à la réputation des formations dispensées à coût très faible, ont constitué des arguments d'appel notables.

LA MOBILITÉ INDIENNE EST-ELLE EN VOIE DE SUPPLANTER LA MOBILITÉ CHINOISE ?

Un ralentissement tendanciel des mobilités chinoises semble se dessiner tandis que croît fortement la mobilité indienne. La situation démographique des deux premiers pays d'origine est distincte – la Chine étant d'ores-et-déjà sur la voie du vieillissement – tout comme le taux de scolarisation à l'international dans le niveau supérieur (2% pour la **Chine**, contre moins de 1% pour l'**Inde**). L'**Inde** dispose ainsi d'un réservoir plus important depuis lequel partent chaque année des cohortes plus nombreuses d'étudiants internationaux. Certains pays, comme le Canada et l'Allemagne, affirment que l'Inde constitue déjà la première origine des étudiants internationaux inscrits dans le pays. Au sortir de la pandémie, la mobilité étudiante chinoise a repris progressivement mais de manière mesurée, les établissements chinois ne promouvant pas encore la mobilité sortante de façon aussi importante qu'auparavant⁹.

L'INDE
1^{er}

PAYS D'ORIGINE
AU CANADA ET EN ALLEMAGNE

Des mesures d'ajustement annoncées dans plusieurs pays d'accueil

La volonté de développer l'internationalisation de l'enseignement supérieur, portée notamment par les établissements, se heurte parfois à des changements dans les politiques d'accueil de l'immigration. En 2023, plusieurs pays – certains traditionnellement ouverts à l'accueil – se sont dotés de mesures induisant d'éventuelles restrictions des flux de nouveaux arrivants, avec des incidences possibles sur la population étudiante internationale.

Changeant de cap, le **Canada**, précédemment engagé pour susciter une immigration qualifiée pour combler des besoins spécifiques sur le marché du travail, a décidé, par la voix de son ministre de l'Intérieur, de fixer un plafond aux nouveaux visas pour études délivrés : 364 000 en 2024 (soit 35% de moins qu'en 2023)¹⁰. La mesure est vouée à aider le pays à réguler la tension particulière qui existe sur le marché du logement dans de nombreuses villes. Un nouveau plafond sera fixé pour 2025.

Courant 2023, l'**Australie** a annoncé appliquer une plus grande vigilance sur la délivrance de visas et augmenter leur frais de délivrance, pour désinciter les mobilités dans des formations peu chères et de piètre qualité. Les formations professionnalisantes et autres filières débouchant sur un maintien dans le pays après le diplôme sont particulièrement ciblées¹¹.

En 2023, la **Norvège** et la **Finlande** ont décidé d'augmenter les frais d'inscriptions des formations du supérieur pour les étudiants extra-européens¹². Une mesure similaire en Suède en 2011 avait conduit à une baisse importante de la mobilité étudiante entrante l'année suivante¹³.

Enfin, un projet de loi aux Pays-Bas vise à introduire un *numerus fixus* pour les programmes de licence enseignés en anglais et à toujours offrir ces programmes également en néerlandais. Le pays cesserait également de participer à des salons internationaux de promotion des études.

A l'inverse, l'**Allemagne** qui vise à faire doubler la part de diplômés internationaux restant dans le pays¹⁴, l'**Irlande** qui veut augmenter de 10% le nombre d'étudiants étrangers et attirer des doctorants de « haut niveau » d'ici à 2030¹⁵, et l'**Écosse**, qui se dote également d'une stratégie ambitieuse d'internationalisation, dont la mise en œuvre reste à détailler¹⁶.

De tels changements auront une influence sur la concurrence inter-étatique pour l'accueil des meilleurs étudiants et chercheurs internationaux. Outre ces évolutions, la demande croissante des étudiants pour des mobilités plus écologiques et plus durables et les injonctions faites aux établissements d'enseignement supérieur de s'inscrire dans des trajectoires de transition écologique participeront également à structurer les mobilités de demain.

⁸ Étudiants en mobilité internationale, dits *Bildungsausländer*, <https://www.studyin-germany.org/germany-international-student-statistics/#:~:text=Germany's%20total%20student%20population%20is,newest%20edition%20of%20Wissenschaft%20weltoffen>

⁹ Voir Focus Chine, janvier 2024, <https://www.campusfrance.org/fr/ressource/chine-4>

¹⁰ <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/2024/01/le-canada-stabilisera-la-croissance-et-reduira-d'environ-360-000-le-nombre-de-permis-detudes-delivres-aux-etudiants-etrangers-pour-2024.html>

¹¹ <https://theconversation.com/we-are-hurting-towards-a-million-international-students-in-australia-migration-changes-will-only-slow-this-growth-not-stop-it-219590>

¹² <https://www.keg.com/news/the-impact-of-new-international-tuition-fees-in-norway-and-finland>

¹³ <https://www.eaie.org/blog/sweden-tuition-fees.html#:~:text=The%20introduction%20of%20tuition%20fees%20had%20an%20immediate%20impact%20on%20year%20after%20fees%20were%20introduced>

¹⁴ DAAD Position Paper, mars 2023, https://static.daad.de/media/daad_de/pdfs_nicht_barrierefrei/der-daad/daad_2023_perspektive_fachkraefte.pdf

¹⁵ Stratégie « Global Citizens 2030 » ; <https://msmreporter.com/ireland-unveils-global-citizens-2030-strategy-to-attract-intl-students-researchers/>

¹⁶ <https://www.gov.scot/publications/scotlands-international-education-strategy/pages/5/#:~:text=Published%20%20February%202024&text=Scotland's%20International%20Education%20Strategy%20sets,staff%20from%20outside%20the%20UK>

La mobilité étudiante sortante : un ralentissement en 2021

±0,2%

ÉVOLUTION DE LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE INTERNATIONALE SORTANTE EN 1 AN

–6% d'étudiants chinois en 1 an
–2% d'étudiants indiens en 1 an

Les vingt premiers pays d'origine de la mobilité étudiante dans le monde

Pays	Effectifs 2021	Évolution 2020-2021	Évolution 2016-2021	Rang 2016	Rang 2021	Part d'étudiants mobiles
Chine*	1 005 916	-6%	+16%	1	1	2%
Inde	508 174	-2%	+66%	2	2	1%
Vietnam	137 022	+1%	+66%	10	3	5%
Allemagne	126 359	+2%	+7%	3	4	4%
Ouzbékistan	109 945	+27%	+234%	35	5	19%
France	105 790	-3%	+16%	6	6	4%
États-Unis	102 691	-5%	+22%	9	7	1%
Syrie	99 050	+14%	+112%	24	8	-
Kazakhstan	91 860	+2%	+2%	8	9	12%
Corée du Sud	90 196	-12%	-14%	4	10	3%
Népal	88 904	-10%	+80%	20	11	19%
Brésil	87 071	-2%	+67%	18	12	1%
Ukraine	85 251	+7%	+10%	11	13	6%
Italie	85 030	+1%	+26%	12	14	4%
Nigéria	84 797	+15%	-12%	5	15	4%
Pakistan	71 865	+11%	+37%	17	16	2%
Iran	71 248	+7%	+35%	16	17	2%
Turkménistan	69 519	+2%	+45%	21	18	86%
Maroc	68 717	+11%	+44%	23	19	5%
Russie	61 667	+7%	+8%	15	20	1%
Autres pays	3 236 416	+1%	+20%	-	-	-
Total monde	6 387 488	+0,2%	+25%	-	-	-

Source : Institut de statistique de l'Unesco, collecte UOE, janvier 2024.

* Hong-Kong et Macao inclus.

+24%

Évolution de la
mobilité en Asie-Océanie
depuis 5 ans

Une mobilité sortante, principalement asiatique, freinée par la pandémie

Face à la crise sanitaire, le nombre total d'étudiants mobiles dans le monde a stagné en 2021 (+0,2% en un an), tandis qu'il augmentait encore en 2020 (+4%) suite à un taux de croissance important en 2019 (+7%). Sur cinq ans, entre 2016 et 2021, la croissance du nombre d'étudiants mobiles dans le monde est de 25% ; elle était de 35% en 2020 et en 2019, alors que les effets de la pandémie n'étaient pas encore mesurés.

L'inertie de la croissance mondiale s'explique principalement par **la stagnation du nombre d'étudiants sortants de la zone Asie-Océanie, 1^{re} zone d'origine des mobilités**. Près de 2,4 millions d'étudiants mobiles proviennent de la zone Asie-Océanie : cela représente 43% du total des origines connues. Ce contingent augmente de 24% entre 2016 et 2021 (contre +42% entre 2015 et 2020), et sur un an la croissance est presque à l'arrêt : +1% entre 2020 et 2021.

C'est la plus faible augmentation parmi les zones d'origines des étudiants mobiles : l'**Europe, 2^e zone d'origine avec 27% du total connu**, a un contingent qui augmente davantage (1,5 millions d'étudiants mobiles, +4% en un an) et l'**Afrique du Nord – Moyen Orient, 3^e zone d'origine avec 12% du total**, enregistre la plus forte augmentation du nombre d'étudiants mobiles sortants (657 000, +13%).

Les Amériques et l'Afrique subsaharienne, respectivement 4^e et 5^e zone d'origine avec 8% et 10% des étudiants en mobilité sortante, ont également des croissances ralenties (+3% et +8% en un an) mais supérieures à celle de la zone Asie-Océanie (+1%).



Diminution du nombre d'étudiants en mobilité parmi les premiers pays d'origine

Plusieurs pays du top 20 des premiers pays d'origine ont enregistré des diminutions de leur nombre d'étudiants sortants en 2021, la Chine et l'Inde en tête. Avec plus d'un million d'étudiants mobiles, **la Chine représente 16% des mobilités sortantes dans le monde**. Ce contingent est toutefois en baisse de 6% en un an, représentant 131 000 étudiants chinois mobiles en moins. L'Inde, 2^e pays d'origine avec 500 000 étudiants soit 8% des mobilités, est en baisse de 2% soit 9 000 étudiants en moins en un an.

D'autres pays d'origine du top 20 enregistrent des baisses : -3% pour la France (6^e pays d'origine, 106 000 étudiants sortants), -5% pour les États-Unis (7^e, 103 000), -12% pour la Corée du Sud (10^e, 90 000), -10% pour le Népal (11^e, 89 000) et -2% pour le Brésil (12^e, 87 000). D'autres, encore, présentent de très faibles augmentations, comme le Vietnam (+1%) et l'Allemagne (+2%), respectivement 3^e et 4^e pays d'origine avec 137 000 et 126 000 étudiants sortants.

À l'inverse, certains pays ont vu de plus grands nombres d'étudiants partir à l'étranger, malgré la pandémie. La principale augmentation concerne les étudiants mobiles d'Ouzbékistan (+27% en un an), dont le nombre a triplé en cinq ans (+234%), tandis que le pays passait de la 35^e à la 5^e place des pays d'origine. Dans des contextes de guerre, le nombre d'étudiants syriens et ukrainiens sont également en augmentation (+14% et +7% en un an), la Syrie et l'Ukraine devenant respectivement 8^e et 13^e pays d'origine.

Les effectifs en mobilité par zones d'origine

Régions d'origine	Effectifs 2021	% parmi connu	Évolution 1 an	Évolution 5 ans
1 Asie-Océanie	2 366 827	43%	+1%	+24%
2 Europe	1 507 938	27%	+4%	+17%
3 ANMO	657 375	12%	+13%	+24%
4 Amériques	559 112	10%	+3%	+28%
5 Afrique subsaharienne	462 849	8%	+8%	+13%
Origine inconnue	833 387	-	-17%	-
Total	6 387 488	100%	0,2%	+25%

Source : ISU, janvier 2024.

La mobilité étudiante en Europe

40
millions

D'ÉTUDIANTS
SUR LE CONTINENT
EUROPÉEN EN 2021

En 2021, l'Europe est la 3^e zone du monde comptant le plus d'étudiants : elle en regroupe plus de 40 millions, se plaçant ainsi derrière l'Asie-Océanie (130 millions) et le continent américain (45 millions). Au total, plus de 40% des habitants de la zone âgés de 25 à 34 ans sont détenteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur¹⁷, soit plus de deux fois plus que la moyenne mondiale (16%).



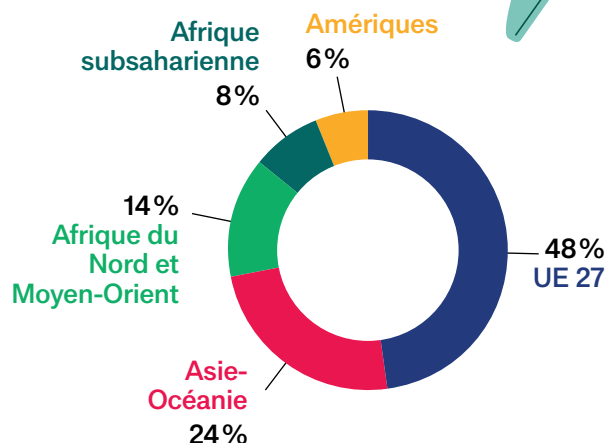
Un carrefour stratégique de la mobilité étudiante

En 2021, près de 3 millions d'étudiants internationaux se sont inscrits dans des universités et des établissements d'enseignement supérieur européens, soit une progression de 36% en 5 ans.

L'Europe constitue un territoire clé de la mobilité étudiante internationale. Elle est la première zone d'accueil des étudiants mobiles, captant 47% des flux connus en 2021, soit plus de deux fois plus que les Amériques (23%). De plus, les étudiants européens mobiles représentent plus d'un quart (28%) des flux de mobilité sortante à l'échelle mondiale. Cette mobilité sortante est très largement tournée vers l'Europe elle-même : 9 étudiants européens sur 10 qui sont mobiles se dirigent vers un autre pays européen pour une formation diplômante, c'est le plus fort taux de mobilité intrazone. Cela s'explique par l'homogénéité des systèmes d'enseignement supérieur européens permise notamment par le processus de Bologne et l'intégration européenne, et peut être lié à la pandémie de Covid-19 qui a restreint plus fortement les séjours d'études au long cours.

Zone d'origine des étudiants mobiles en Europe

Source : Institut de statistiques de l'Unesco (ISU), 2023.



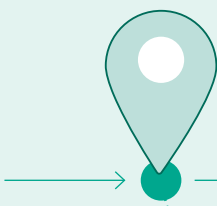
¹⁷ Eurostat, Educational attainment statistics, Mai 2023. https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Educational_attainment_statistics#:~:text=In%202022%2C%2023.3%20%25%20of%20people,attainment%20level%20i.e.%20tertiary%20education

CHIFFRES EUROPE

3 millions

d'étudiants en mobilité
entrante

7 %

d'étudiants
mobiles dans la zone

1,5 million

d'étudiants en mobilité
sortante

90 %

des étudiants mobiles
européens restent
dans la zone

Avec 7 % d'étudiants mobiles inscrits dans l'enseignement supérieur, l'Europe est aussi la zone qui compte le plus fort taux d'étudiants en mobilité depuis d'autres pays parmi sa population étudiante. Le Royaume-Uni est le pays comptant le taux d'internationaux le plus élevés (20 %), devant l'Autriche (19 %), et la Suisse (18 %)¹⁸. Parmi les 35 pays européens pris en compte, la France est 14^e, avec 9 % d'étudiants internationaux, soit un taux légèrement supérieur à la moyenne européenne (7 %).

Parmi les étudiants mobiles en Europe, une majorité est elle-même européenne (48 %), l'Asie-Océanie est la deuxième zone d'origine (24 %), suivie par l'Afrique du Nord-Moyen-Orient (14 %), l'Afrique subsaharienne (8 %) et les Amériques (6 %).

Des destinations motrices pour l'attractivité européenne

L'Europe compte 11 pays figurant dans le top 20 des destinations préférées des étudiants en mobilité diplômante. Parmi ces pays, le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France sont les plus attractifs et accueillent à eux seuls 19 % des étudiants mobiles internationaux.

Le Royaume-Uni est la première destination des étudiants qui se rendent en Europe : il attire 21 % d'entre eux, une part en

progression de 39 % en 5 ans. Il attire d'abord des étudiants chinois (27 %) et indiens (14 %), des effectifs en forte croissance, de respectivement 53 % et 404 % entre 2016 et 2021.

Deuxième destination européenne, l'Allemagne, accueillant d'abord Chinois et Indiens mais ils représentent respectivement 11 % et 8 % du nombre total d'étudiants mobiles dans le pays, en raison de la variété des origines des étudiants accueillis.

Viennent ensuite la Russie¹⁹ et la France, qui regroupent respectivement 10 % et 9 % des effectifs. La Turquie se situe en 5^e position, avec une croissance importante de 156 % en 5 ans, soit la plus importante du top 10, le pays accueillant notamment de très nombreux étudiants syriens.

Une mobilité sortante qui progresse de nouveau

Après une année 2020 marquée par un repli de la mobilité sortante européenne, celle-ci progresse de nouveau en 2021 (+28 %) et atteint un record historique. L'Allemagne est le pays d'Europe qui envoie le plus grand nombre d'étudiants à l'étranger avec 126 000 étudiants en mobilité diplômante internationale. La France est le 3^e pays d'origine européen avec près de 105 000 étudiants mobiles, devancé par l'Ouzbékistan (110 000) et devant le Kazakhstan (91 000).

¹⁸ Parmi les pays européens dont la population étudiante totale est supérieure à 100 000 personnes.

¹⁹ Depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine, les données concernant le nombre d'étudiants accueillis en Russie ne sont pas publiées. Les données qui concernent la mobilité vers la Russie concernent donc la mobilité des étudiants en Russie en 2019 et ont été collectées en 2021.

La mobilité européenne dans l'enseignement supérieur avec Erasmus+

421 000

ÉTUDIANTS ET PERSONNELS
SONT PARTIS EN MOBILITÉ
D'ÉCHANGE VIA ERASMUS+
EN 2022

Depuis sa création en 1987, le nombre de participants n'a cessé de progresser, atteignant 13,7 millions au total en 35 ans. Après une année 2021 durant laquelle le budget a diminué à cause d'une moindre participation des organisations impliquées, leur participation a de nouveau augmenté en 2022.

LA FRANCE

1^{er}

PAYS D'ORIGINE
DES ÉTUDIANTS ET
PERSONNELS EN MOBILITÉ
ERASMUS+

Un retour des mobilités dans l'enseignement supérieur en 2022

Le programme a connu deux années particulières, marquées par la pandémie et un fléchissement des mobilités dans l'enseignement supérieur. 2022 signe le retour à un niveau de mobilité connu avant 2020, avec plus d'un million de participants tous secteurs confondus et 421 000 dans l'enseignement supérieur. Il s'agit aussi de la deuxième année du programme Erasmus+ 2021-2027 doté d'un budget de 26 milliards d'euros pour la période, soit un budget près de deux fois supérieur à la période précédente.

Par rapport à l'année précédente, les mobilités ont augmenté de 50% symbolisant la fin de la période de pandémie qui a restreint les mobilités. Parmi les étudiants mobiles en 2022, une majorité étudie au niveau licence (63%), un tiers est au niveau master (34%), les autres étant en cycles courts (2%) et en doctorat (1%). Le nombre d'étudiants accueillis est en augmentation dans l'ensemble des dix premières destinations Erasmus+, avec une croissance particulièrement importante des effectifs en Italie (+51%), au Portugal (+49%) et aux Pays-Bas (+46%). À l'inverse, la France (+11%), la Pologne (+11%) et la Suède (+12%) connaissent les croissances les plus faibles. L'Espagne est toujours largement en tête des destinations choisies par les étudiants et personnels, accueillant 13% des effectifs mobiles.

Principales destinations des étudiants et personnels en mobilité Erasmus+ dans l'enseignement supérieur en 2022

Rang	Pays	Effectifs	Évolution 2021-2022	Évolution 2017-2022
1	Espagne	55 020	+28%	+11%
2	Italie	38 304	+51%	+43%
3	Allemagne	32 471	+25%	-1%
4	France	28 397	+11%	0%
5	Portugal	20 515	+49%	+37%
6	Pologne	16 669	+11%	0%
7	Pays-Bas	15 103	+46%	+3%
8	Belgique	14 423	+40%	+23%
9	République tchèque	13 015	+30%	+20%
10	Suède	10 591	+12%	+3%
Autres pays		176 440	+92%	+62%
Total		420 948	+50%	+29%

Source : Commission européenne, Direction générale de l'éducation, de la jeunesse, du sport et de la culture, rapport annuel Erasmus+ 2022 - Annexe, Office des publications de l'Union européenne, 2023.

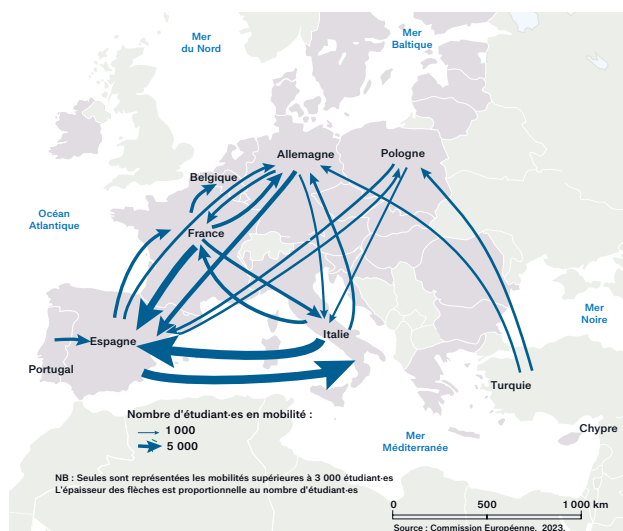
Avec près de 53 000 étudiants et personnels en mobilité Erasmus+, la France est le premier pays d'origine de la mobilité dans le cadre de ce programme. Elle est suivie par l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne. Les pays de l'Europe de l'Ouest se trouvent en tête du classement des pays qui envoient le plus d'étudiants et de personnel en mobilité Erasmus+, tandis que les pays d'Europe centrale et orientale sont bien moins représentés. Les principaux flux d'étudiants et de personnel ont lieu entre l'Italie, l'Espagne et la France.

Principaux pays d'origine des étudiants et personnels en mobilité Erasmus+ dans l'enseignement supérieur

Rang	Pays	Effectifs	Évolution 2021-2022	Évolution 2017-2022
1	France	52 633	+36 %	+11 %
2	Espagne	51 650	+46 %	+29 %
3	Italie	40 931	+39 %	+7 %
4	Allemagne	38 873	+10 %	-7 %
5	Pologne	24 209	+55 %	+60 %
6	Turquie	20 293	+29 %	+14 %
7	Pays-Bas	18 737	+107 %	+31 %
8	Portugal	14 115	+52 %	+47 %
9	Belgique	13 116	+54 %	+38 %
10	Roumanie	13 053	+54 %	+62 %
Autres pays		133 338	+78 %	+60 %
Total		420 948	+50 %	+29 %

Source : Commission européenne, Direction générale de l'éducation, de la jeunesse, du sport et de la culture, rapport annuel Erasmus+ 2022 - Annexe, Office des publications de l'Union européenne, 2023.

Principaux flux de mobilité dans l'enseignement supérieur dans le cadre d'Erasmus+ en 2022



La mobilité vers et depuis la France dans le cadre du programme Erasmus+

Plus de 28 000 étudiants et personnels sont venus en France en mobilité Erasmus+ dans l'enseignement supérieur en 2022. Leurs premiers pays d'origine – Italie, Espagne, Allemagne – sont les mêmes que les premiers pays d'origine européens des étudiants en mobilité diplômante en France. L'attractivité de la France en Europe se concentre ainsi autour de pays voisins ou proches qui sont aussi les principaux pourvoyeurs de mobilité dans l'enseignement supérieur sur le continent.



Principaux pays d'origine de la mobilité Erasmus+ vers la France

Pays	Effectifs	Part du total
Italie	5 257	19 %
Espagne	4 719	17 %
Allemagne	4 150	15 %
Belgique	1 838	6 %
Pologne	1 318	5 %
Autres pays	11 115	39 %
Total	28 397	100 %

Source : Commission européenne, Direction générale de l'éducation, de la jeunesse, du sport et de la culture, rapport annuel Erasmus+ 2022 - Annexe, Office des publications de l'Union européenne, 2023.

Les étudiants et personnels français qui partent en mobilité dans le cadre d'Erasmus+ choisissent d'abord l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne. Les trois premiers pays d'origine de la mobilité Erasmus+ vers la France et les trois pays de destination des Français en Erasmus+ sont ainsi identiques. On observe donc une forte mobilité réciproque entre ces quatre pays, douze des vingt principaux flux de mobilité dans l'enseignement supérieur ayant lieu entre eux. La Belgique et l'Irlande sont les autres destinations les plus choisies par les Français, témoignant de leur intérêt pour les destinations géographiquement proches.

Principaux pays de destinations des Français en Erasmus+

Pays	Effectifs	Part du total
Espagne	10 067	19 %
Allemagne	5 313	10 %
Italie	4 794	9 %
Belgique	3 586	7 %
Irlande	2 599	5 %
Autres pays	26 274	50 %
Total	52 633	100 %

Source : Commission européenne, Direction générale de l'éducation, de la jeunesse, du sport et de la culture, rapport annuel Erasmus+ 2022 - Annexe, Office des publications de l'Union européenne, 2023.

43,4 millions

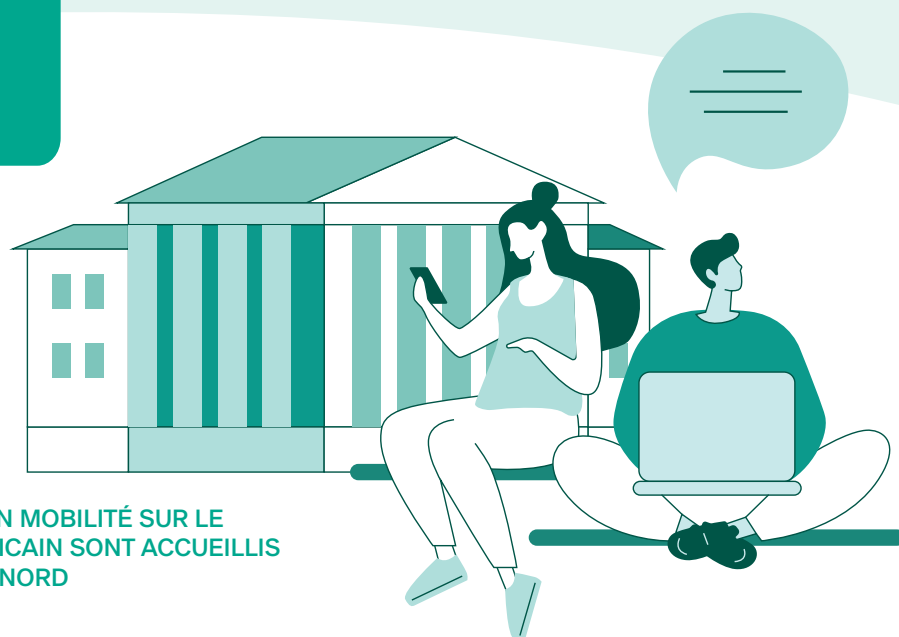
D'ÉTUDIANTS
SUR LE CONTINENT
AMÉRICAIN EN 2021

La mobilité étudiante du continent américain

Avec près de 43,4 millions d'inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur en 2021, le continent américain est la deuxième zone en termes de démographie étudiante, derrière l'Asie-Océanie.

81%

DES ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ SUR LE CONTINENT AMÉRICAIN SONT ACCUEILLIS EN AMÉRIQUE DU NORD



Ce continent regroupe cependant des pays présentant de fortes disparités, notamment concernant l'accès à l'enseignement supérieur, principalement entre le Nord et le Sud. À titre d'exemple, en 2023, 67 % de la population canadienne âgée de 25 à 34 ans détenait un diplôme de l'enseignement supérieur, contre seulement 27 % des Mexicains et 19 % des Argentins²⁰.

Un pôle d'activité de la mobilité étudiante

En 2021, le continent américain a accueilli plus d'1,4 million d'étudiants internationaux, se positionnant ainsi comme la deuxième zone la plus choisie par ces derniers, derrière l'Europe. Leur nombre a augmenté de 7 % en 5 ans, soit un rythme nettement moins rapide que la croissance mondiale (+26 %).

Les étudiants accueillis se répartissent inégalement sur l'ensemble du continent : l'Amérique du Nord regroupe 81 % des étudiants internationaux, tandis que l'Amérique latine et les Caraïbes en accueillent 19 %. Cette répartition évolue et se rééquilibre néanmoins au cours des années avec un recen-

sement de plus en plus complet des étudiants en mobilité en Amérique latine et dans les Caraïbes et une augmentation du nombre d'étudiants accueillis dans certains pays. Ainsi au cours années 2016 à 2021, le nombre d'étudiants mobiles a augmenté de 60 % en Amérique latine et dans les Caraïbes tandis qu'il stagnait en Amérique du Nord (-1 %).

Une internationalisation encore en développement

Avec 3 % d'étudiants internationaux au sein de sa population étudiante, le continent américain accueille une proportion moins grande d'étudiants internationaux que l'Europe (7 %) et que l'Afrique du Nord-Moyen-Orient (4 %). Le Canada fait figure d'exception, avec le taux d'internationalisation de la population étudiante le plus élevé du continent (17 %)²¹, alors que les États-Unis, malgré un nombre élevé d'étudiants accueillis ne comptent que 5 % d'étudiants internationaux dans leurs rangs.

²⁰ OCDE, Population with tertiary education, 2023. <https://data.oecd.org/eduatt/population-with-tertiary-education.htm>

²¹ Pour les pays dont la population étudiante est supérieure à 100 000 personnes.

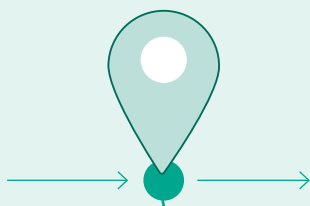
CHIFFRES AMÉRIQUES

1,4 million

d'étudiants en mobilité entrante

5%

d'étudiants mobiles dans la zone



600 000

étudiants en mobilité sortante

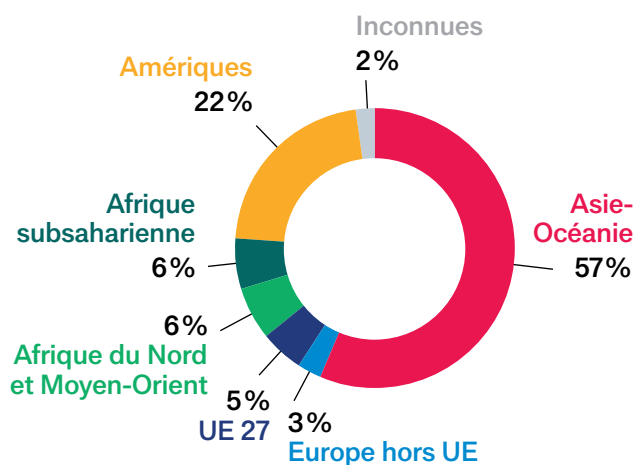
58%

des étudiants mobiles américains restent dans la zone



Zone d'origine des étudiants en mobilité sur le continent américain

Source : Institut de statistique de l'Unesco (ISU), 2023.



En Amérique latine et dans les Caraïbes, le taux d'étudiants internationaux parmi la population étudiante oscille entre 0% et 3%. La population attirée dans la région est majoritairement originaire d'Asie-Océanie (58%) et du continent lui-même (22%).

Une mobilité sortante peu développée

Avec moins de 600 000 étudiants mobiles originaires du continent en 2021, les Amériques ne sont que la 4^e zone d'origine de la mobilité mondiale, devant seulement l'Afrique subsaharienne. Malgré cela, la mobilité s'accroît sur cinq ans, à un rythme légèrement plus rapide que celui de la croissance moyenne (+28% contre +22%). Le continent américain, composé d'une population étudiante de plus en plus nombreuse et d'un enseignement supérieur qui s'internationalise et s'harmonise, est un continent qui devrait peser davantage dans le futur des mobilités.

Un fort taux de mobilité au sein de la zone

On assiste sur le continent à une forte mobilité interne à la zone, principalement du Sud vers le Nord, mais également vers le pôle central d'attractivité en Amérique du Sud qu'est l'Argentine. Ainsi, 58% des étudiants du continent américain qui partent en mobilité restent dans un pays de la zone, c'est plus qu'en Afrique subsaharienne, en Afrique du Nord-Moyen-Orient et en Asie-Océanie, mais moins qu'en Europe. En 2021, l'Argentine dépasse pour la première fois les États-Unis comme première destination des étudiants du continent, en accueillant près de 96 000 internationaux. Outre ces deux pays, le Canada (6^e) et le Mexique (8^e) figurent tous deux parmi les dix premières destinations des étudiants mobiles originaires du continent.

128,5
millions
D'ÉTUDIANTS
EN ASIE-OCÉANIE
EN 2021

La mobilité étudiante en Asie-Océanie

Avec 2,4 millions d'étudiants internationaux en mobilité diplômante en 2021, l'Asie-Océanie s'impose largement comme première zone d'origine des étudiants mobiles. Avec 1% d'étudiants originaires de la zone qui sont en mobilité internationale, la région a un potentiel de croissance certain au sein de la mobilité mondiale, après une année de faible progression des effectifs en 2021 (+0,9% sur un an) due aux contraintes sanitaires de déplacement.

La première zone des étudiants mobiles dans le monde

Quatre pays asiatiques figurent parmi le top 10 des principaux pays d'origine de la mobilité internationale diplômante : la Chine (1^{re}), l'Inde (2^e), le Vietnam (3^e), la Corée du Sud (10^e). Au total, 43% des étudiants en mobilité diplômante proviennent d'Asie-Océanie.

Ces quatre pays asiatiques constituent l'origine de près de trois quarts des étudiants d'Asie-Océanie en mobilité (74%). La Chine, à elle seule, compte pour 42% d'entre eux, avec cependant des effectifs en progression modérée de 16% entre 2016 et 2021. L'Inde (2^e), avec 508 000 étudiants sortants et le Vietnam (3^e, 137 000 étudiants sortants) progressent rapidement sur cinq ans (+66% chacun). Concernée par une baisse de sa démographie, la Corée du Sud, 4^e pays d'origine de la zone, voit le nombre de ses étudiants en mobilité se contracter sur cinq ans (90 200 ; -14%). Anciennement 10^e pays d'origine mondial, passé 11^e en 2021, dans le contexte de la pandémie (-10% entre 2020 et 2021), le Népal avait cependant connu une percée de la mobilité sortante jusqu'en 2020 (+135% entre 2015 et 2020) et reste un nouvel acteur de la mobilité.

Une mobilité principalement répartie sur trois continents

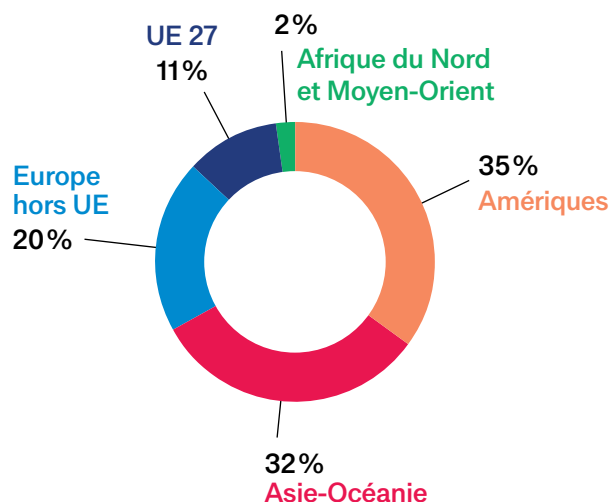
Les étudiants d'Asie-Océanie qui partent en mobilité diplômante se répartissent principalement dans trois grandes zones de destination : les Amériques (35%), l'Asie-Océanie elle-même (32%) et l'Europe (31%), l'accueil en Afrique du Nord et au Moyen-Orient restant très peu important (2%). Premier pays de destination, les États-Unis captent à eux-seuls 25% de la mobilité sortante de la zone, devançant le Royaume-Uni (14%) et l'Australie (14%). La France est la dixième destination des étudiants de la zone : accueillant 2% des étudiants mobiles de la région, elle se classe troisième en Europe derrière le Royaume-Uni et l'Allemagne.

Des changements importants sur l'année 2021

Les effets de la pandémie sur la mobilité étudiante sont pleinement inclus dans la mise à jour 2021 des données Unesco et l'on observe une stagnation sur un an des mobilités issues de la zone Asie-Océanie (+0,9% sur un an), soit la progression la plus faible parmi toutes les zones d'origine. Cette stagnation masque cependant des évolutions contrastées. Parmi les principaux pays d'origine de la zone, on observe des baisses marquées, de la Corée du Sud (4^e, -12%), du Népal (5^e pays, -10% sur un an) ou encore de la Malaisie (9^e, -13%), tandis que d'autres progressent comme le Pakistan (6^e, +13%), le Bangladesh (8^e, +7%) ou l'Afghanistan (10^e, +6%). Les deux premiers pays d'origine de la zone, dont la mobilité a une influence décisive sur la plupart des pays d'accueil, évoluent à la baisse mais de façon contrastée sur cette année charnière : Chine, -6% ; Inde, -2%.

Destinations des étudiants mobiles d'Asie et d'Océanie

Source : ISU, année de référence 2021, janvier 2024.



CHIFFRES ASIE-OCÉANIE

1,3 million

d'étudiants en mobilité
entrante

2,4 millions

d'étudiants en mobilité
sortante

1%

d'étudiants
mobiles dans la zone

32%

des étudiants
asiatiques mobiles
restent dans
la zone1 ÉTUDIANT
MOBILE D'ASIE-
OCÉANIE SUR
4 INSCRIT AUX
ÉTATS-UNIS

Ces évolutions sont à mettre en regard de celles des pays d'accueil de cette mobilité. Jusqu'en 2020, l'Australie était le deuxième pays d'accueil des étudiants d'Asie et d'Océanie en mobilité, derrière les États-Unis. Mais les effectifs de la zone se dirigeant vers ce pays ont baissé de 28% sur deux ans (-19% sur un an), tandis que ceux accueillis au Royaume-Uni ont crû de 39% (12% sur un an), permettant à ce dernier pays de se hisser à la deuxième place. Certains pays asiatiques de la région accueillent également des nombres croissants d'étudiants d'Asie et d'Océanie : c'est le cas de la Corée du Sud (5^e pays d'accueil des étudiants de la région, +7% sur un an) et de la Malaisie (8^e, +19%).

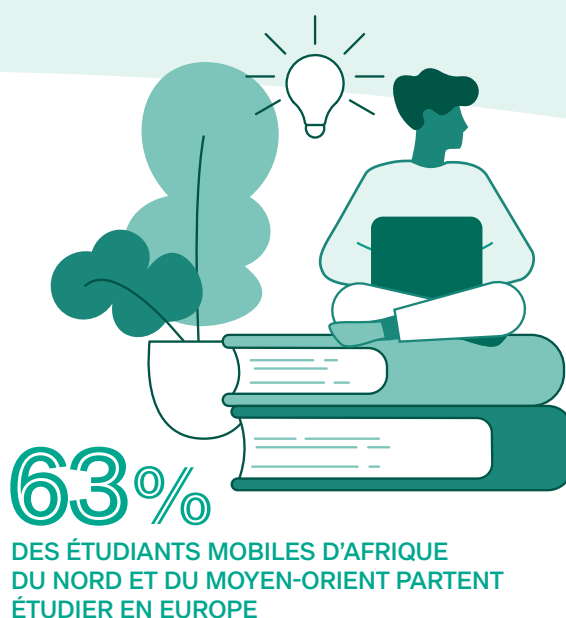
En Union européenne, l'Allemagne, 6^e pays d'accueil des étudiants asiatiques et océaniques continue d'en accueillir en nombre croissant malgré la pandémie (+3% sur un an), ce qui n'est pas le cas de la France (9^e destination, -7% entre 2020 et 2021)²². Le Canada, 4^e destination, qui avait connu un doublement des effectifs d'Asie et d'Océanie entre 2016 et 2020, voit ses effectifs accueillis stagner entre 2020 et 2021. Ces tendances illustrent à la fois les positions très distinctes de ces pays d'accueil l'année de la pandémie, mais aussi, une stratégie gagnante pour le Royaume-Uni (portée notamment par l'attractivité des diplômes de master d'un an et les conditions favorables de séjour post-diplôme).

²² Cette baisse des effectifs asiatiques accueillis en France s'arrête l'année suivante, voir partie 2.

La mobilité étudiante en Afrique du Nord et Moyen-Orient

13,3 millions
D'ÉTUDIANTS
EN AFRIQUE DU NORD
ET MOYEN-ORIENT
EN 2021

La zone ANMO est la 3^e d'origine des étudiants mobiles dans le monde, derrière l'Asie-Océanie et l'Europe : environ 12 % des étudiants en mobilité diplômante proviennent de cette région. Le nombre d'étudiants en partance depuis l'ANMO a crû de 16 % entre 2016 et 2021, soit une évolution inférieure à la moyenne mondiale (25 %).



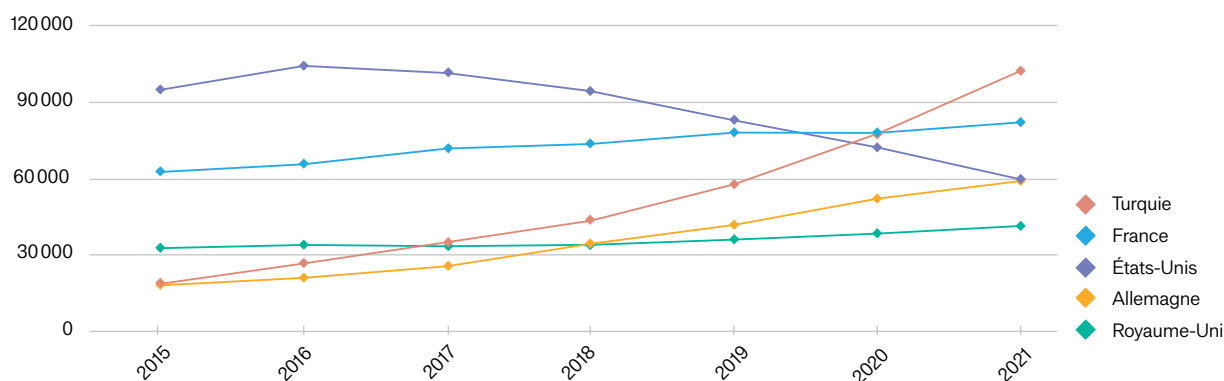
Une mobilité principalement dirigée vers l'Europe

Les étudiants mobiles d'ANMO partent très majoritairement étudier en Europe (63 %) : un tiers dans l'Union européenne (32 %), et presque un autre tiers dans le reste de l'Europe (31 %). En cinq ans, le nombre d'étudiants d'ANMO a fortement augmenté vers les pays de l'Union européenne (+54 %), et a plus que doublé vers les pays européens hors UE (+122 %), tandis qu'il baisse vers les autres zones.

Pour la première fois en 2021, **la Turquie devient la 1^{re} destination des étudiants d'ANMO** en dépassant la France qui avait elle-même dépassé les États-Unis en 2019. En cinq ans, la Turquie a presque multiplié par quatre le nombre d'étudiants accueillis (+284 %) qui dépasse pour la première fois les 100 000 étudiants venus d'ANMO, soit 17 % du total des mobiles. Cette forte augmentation est liée à l'essor des étudiants syriens, qui représentent plus d'un étudiant sur cinq accueillis par la Turquie (21 %), mais également irakiens (7 %), iraniens (5 %) et afghans (4 %).

La France est la 2^e destination des étudiants d'ANMO, avec 13 % des mobiles soit 82 300 étudiants. Ce nombre est en augmentation de 25 % depuis 2016, soit supérieur à la croissance moyenne des sortants de la zone (+16 % en cinq ans).

Les cinq premières destinations des étudiants d'ANMO



Source : ISU, janvier 2024.

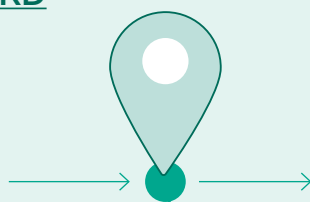
CHIFFRES AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT

493 000

étudiants en mobilité entrante

3,7 %

d'étudiants mobiles dans la zone



657 000

étudiants en mobilité sortante

17 %

des étudiants d'ANMO mobiles restent dans la zone



Un étudiant mobile sur dix de la région part aux **États-Unis**, 3^e pays d'accueil. Ce dernier enregistre une forte baisse (60 000 étudiants accueillis, -43% depuis 2016), tandis que **l'Allemagne** a presque triplé son nombre d'étudiants accueillis (56 000, +167%), principalement venus de Syrie et d'Iran. **Le Royaume-Uni**, qui était la 3^e destination en 2016, est désormais la 5^e avec 7% des étudiants d'ANMO mobiles et une croissance stable (+22% en cinq ans). Les évolutions sur un an confirment ces tendances : la Turquie accueille +32% d'étudiants d'ANMO, la France +5%, les États-Unis -17%, et l'Allemagne et le Royaume-Uni +8%, équivalant à la croissance moyenne (+8%).

La plus faible mobilité intrazone

Moins d'un étudiant mobile sur cinq reste dans la région (17%), soit la plus faible mobilité intrazone. L'absence de données sur l'accueil aux Émirats arabes unis, hub régional, a un effet important sur le calcul de ce taux. Cette proportion se trouve ainsi en baisse : 101 000 étudiants effectuent une mobilité intrazone en 2021, c'est 29% de moins par rapport à 2016.

Les zones **Amériques** et **Asie-Océanie** perdent également en attractivité : respectivement -33% et -19% en cinq ans ; elles accueillent 13% et 6% des mobiles d'ANMO. Enfin, la mobilité vers l'Afrique subsaharienne représente moins d'1% du total.

Une mobilité redessinée par la crise des réfugiés syriens

Depuis 2018, **la Syrie est le premier pays d'origine de la zone ; elle est le 8^e pays d'origine des étudiants en mobilité diplômante dans le monde en 2021** (+112% sur cinq ans).

Les principaux pays d'origine : la Syrie en tête

Pays	Étudiants en mobilité en 2021	Part	Évolution 2016-2021
Syrie	99 050	15%	+112%
Iran	71 248	11%	+35%
Maroc	68 717	10%	+44%
Égypte	50 814	8%	+61%
Arabie saoudite	49 857	8%	-45%
Total	657 375	100%	+24%

Source : ISU, janvier 2024.

L'Iran (17^e, +35%) et le Maroc (19^e, +44%) font également partie des 20 premiers pays d'origine mondiaux de la mobilité. L'Égypte et l'Arabie saoudite représentent chacun 8% des étudiants mobiles d'ANMO, mais ont des évolutions en sens inverse (respectivement +61% et -45% en cinq ans).

En termes de **mobilité entrante**, la zone ANMO attire 8% des mobilités mondiales en 2021. Parmi ces 493 000 mobiles accueillis, 92% l'étaient au Moyen-Orient, et 8% en Afrique du Nord. Les premiers pays d'accueil sont l'Arabie saoudite (63 000 étudiants) et la Jordanie (41 000), en l'absence de données sur les Émirats arabes unis.

43%

DES ÉTUDIANTS
MOBILES
SUBSAHARIENS
PARTENT ÉTUDIER
EN EUROPE

La mobilité étudiante en Afrique subsaharienne

L'Afrique subsaharienne est une région démographiquement dynamique et jeune : elle compte près de 92 millions de personnes en âge d'étudier dans le supérieur en 2020²³. Mais seuls 9,6 millions de Subsahariens suivent des études supérieures en 2021, soit 10 % de la classe d'âge.

Une population étudiante croissante et mobile

Les prévisions démographiques estiment que l'ensemble de la population devrait doubler d'ici 2050²⁴ : les enjeux de formation prennent donc une ampleur majeure.

Cette forte croissance démographique du nombre d'étudiants, que les établissements des pays ne peuvent pas tous accueillir, explique une mobilité internationale élevée. En 2021, **plus de 460 000 étudiants subsahariens étaient inscrits dans une formation diplômante à l'international**, soit 13 % de plus que cinq ans auparavant. La mobilité subsaharienne semble même avoir résisté à la pandémie, puisqu'elle a augmenté de 8 % entre 2020 et 2021.

A contrario, l'Afrique subsaharienne est la zone accueillant le moins d'étudiants mobiles : 140 000 en 2021, en progression de 20 % par rapport à 2016. Les principaux pays de destination de la région sont l'Afrique du Sud (34 000), le Sénégal (15 400) et le Cameroun (9 300).

Les étudiants du Nigéria forment le premier contingent d'étudiants d'Afrique subsaharienne en mobilité, avec 84 800 étudiants mobiles en 2021. Ce chiffre est cependant **en baisse de 12 % depuis 2016**, tandis qu'il augmente dans la grande majorité des pays subsahariens. Cela s'explique notamment par la baisse des cours du pétrole sur cette période dont les bénéfices servent à financer des bourses d'études à l'étranger. Au total, les Nigériens représentent 18 % des 463 000 étudiants subsahariens mobiles, ils ont donc un fort impact sur le classement des pays de destination, choisissant **très majoritairement des pays anglophones** (Royaume-Uni, États-Unis, Canada).

En deuxième position, les 30 000 étudiants mobiles provenant du **Cameroun**, en augmentation de 18 % depuis 2016.

Les principaux pays d'origine : le Nigéria en tête

Pays	Étudiants en mobilité en 2021	Part	Évolution 2016-2021
Nigéria	84 797	18 %	-12 %
Cameroun	30 467	7 %	+18 %
Ghana	20 318	4 %	+46 %
Zimbabwe	19 808	4 %	+11 %
Côte d'Ivoire	18 526	4 %	+41 %
Total	462 849	100 %	+13 %

Source : ISU, 2023.

Les Camerounais représentent 7 % du total des subsahariens mobiles et se rendent principalement en Allemagne et en France.

Les pays d'origine suivants sont le **Ghana** et le **Zimbabwe**, représentant chacun 4 % des subsahariens mobiles (respectivement 20 300 et 19 800 étudiants). Le nombre d'étudiants ghanéens mobiles a fortement augmenté (+46 % en cinq ans), et a dépassé le nombre d'étudiants zimbabwéens (+11 %). Les premiers choisissent essentiellement les États-Unis et le Royaume-Uni, et les seconds l'Afrique du Sud.

Le nombre d'étudiants mobiles de **Côte d'Ivoire** et du **Sénégal** est également en forte augmentation : +41 % et +40 % en cinq ans, avec 18 500 et 17 500 étudiants respectifs, soit un peu moins de 4 % des subsahariens mobiles. Les Ivoiriens et Sénégalais ont pour principale destination la France.

La première zone de destination est l'Union européenne, avec 133 000 étudiants subsahariens en 2021, soit plus d'un quart du total (27 %). Le nombre d'étudiants subsahariens accueillis dans l'UE a augmenté de 49 % en

²³ Données de l'Institut statistique de l'Unesco (ISU).

²⁴ <https://www.un.org/fr/global-issues/population#:~:text=Selon%20les%20projections%2C%20la%20population,individus%20vers%20l'an%202100>

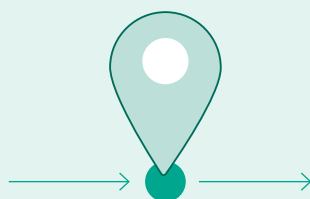
CHIFFRES AFRIQUE SUBSHARIENNE

140 000

étudiants en mobilité entrante

1,5%

d'étudiants mobiles dans la zone



463 000

étudiants en mobilité sortante

25%

des étudiants subsahariens mobiles restent dans la zone



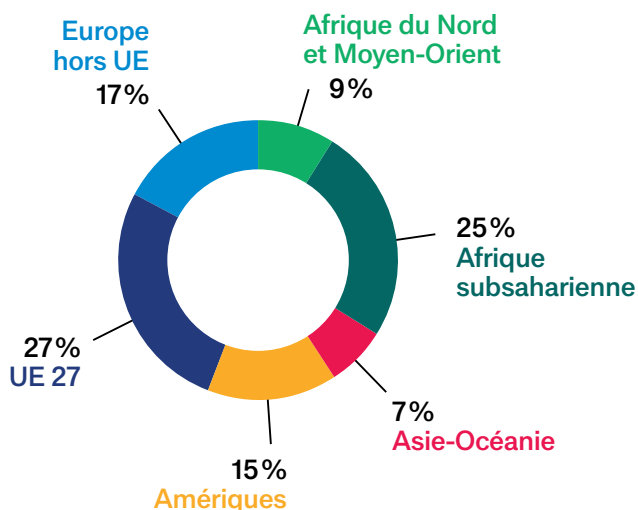
cinq ans, contre 23 % en moyenne. Près **d'un étudiant subsaharien sur deux parti en Union européenne a choisi d'étudier en France** (48 %).

L'Afrique subsaharienne est la deuxième zone d'accueil des étudiants qui en sont originaires : **un étudiant sur quatre effectue une mobilité intrazone** (25 %). Les zones suivantes sont l'Europe hors UE et les Amériques, accueillant chacune 82 000 et 76 000 Subsahariens mobiles. L'augmentation du

nombre de Subsahariens en **Europe hors UE** est forte (+53 % en cinq ans), tandis que celle dans les **Amériques** est plus modérée (+14 %). Enfin, l'Afrique du Nord-Moyen-Orient et l'Asie-Océanie, qui attirent peu les étudiants subsahariens (respectivement 9 % et 7 % du total) enregistrent des baisses du nombre d'étudiants accueillis (-12 % et -26 % depuis 2016).

Les zones de destination des étudiants subsahariens en 2021

Source : ISU, janvier 2024.



La France, 1^{re} destination des étudiants subsahariens

Depuis de nombreuses années, **la France reste de loin la première destination des étudiants subsahariens**. Ils étaient 64 000 en 2021²⁵, soit 14 % du nombre total d'étudiants mobiles de la région, et leur nombre a progressé plus fortement que la moyenne sur cinq ans (+39 %).

Les États-Unis et le Royaume-Uni sont leur 2^e et 3^e destination de prédilection avec respectivement 39 000 et 37 200 étudiants subsahariens, représentant chacun entre 8 % et 9 % de l'ensemble des mobiles. Le Royaume-Uni, qui a développé son attractivité auprès des étudiants subsahariens (+30 % en cinq ans) talonne désormais les États-Unis qui sont en perte de vitesse (+5 %).

L'Afrique du Sud, qui était autrefois le 2^e pays d'accueil derrière la France n'est plus que 4^e pays d'accueil en 2021. Elle reçoit même **moins d'étudiants qu'en 2016** : 29 000, soit une baisse de 20 % en cinq ans. Elle est concurrencée par la **Turquie** qui accueille 25 400 étudiants (+188 % depuis 2016) et le **Canada** qui en accueille 25 200 (+55 %).

²⁵ Pour des données récentes sur l'accueil des Subsahariens en France, voir p. 39



— La mobilité étudiante en France

Après une forte croissance des effectifs internationaux en 2021-2022 (+8% en un an), ce nombre a progressé sur un rythme plus modéré en 2022-2023 : +3% en un an. Ce ralentissement correspond en réalité à un retour à la normale, après les perturbations dues à la pandémie et le rattrapage qui a suivi. Près de 412 000 étudiantes et étudiants internationaux étaient inscrits dans l'enseignement supérieur français en 2022-2023¹, soit une augmentation notable de 12 000 individus en un an. Dès 2022, l'immigration pour études a par ailleurs constitué le premier motif de délivrance de titres de séjour (mobilité extra-communautaire), représentant près d'un tiers des nouveaux titres délivrés au cours de l'année.

Sous la progression interannuelle moyenne des mobilités étudiantes vers la France existent des disparités importantes en fonction des régions d'origine. Ainsi, la mobilité en provenance d'Afrique subsaharienne est particulièrement dynamique (+34% d'étudiants accueillis en cinq ans), tandis que celle en provenance d'Asie-Océanie décroît légèrement (-3% en 5 ans). Située entre ces tendances, la mobilité depuis les autres zones géographiques progresse, sur cinq ans, entre 12% (Amériques) et 21% (Europe).

Parmi les établissements d'enseignement supérieur en France, les universités continuent d'accueillir la grande majorité des mobilités entrantes (64%), suivies des écoles de commerce (14%) et des écoles d'ingénieurs (7%). Les écoles de commerce constituent les établissements ayant connu la plus forte croissance d'étudiants internationaux : +80% en 5 ans.

Le nombre de Français partant étudier à l'étranger est quant à lui en léger recul en 2021 (-3% en un an), en grande partie en raison de la pandémie, mais demeure en croissance sur cinq ans (+16%), la France restant le 6^e pays d'origine des étudiants en mobilité diplômante.

412 087

**étudiants étrangers inscrits
dans l'enseignement supérieur
français en 2022-2023**

¹ Ce chiffre regroupe les étudiants ainsi que les apprentis du supérieur de nationalité étrangère.

La place de la France dans la mobilité étudiante internationale

6^e

RANG DES PAYS
D'ACCUEIL POUR
LA FRANCE

En 2021, tandis que les effets de ralentissement des mobilités dus à la pandémie de Covid-19 sont pleinement intégrés dans les données collectées par l'Unesco, la France demeure le 6^e pays d'accueil de la mobilité étudiante internationale. Près de 310 000 étudiants internationaux en mobilité diplômante étaient présents sur le territoire français, soit 5 % du total de la mobilité entrante à l'échelle mondiale².



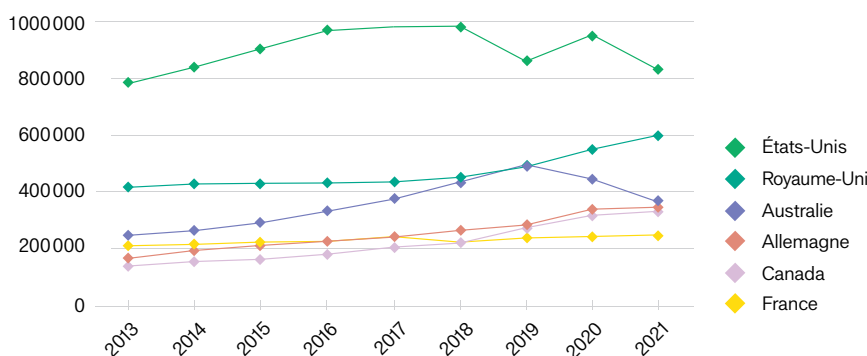
Une mobilité croissante en France mais moins rapide que le rythme mondial

En cinq ans, le nombre d'étudiants étrangers en France a augmenté de 17%, ce qui représente 60 000 étudiants supplémentaires inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur français.

À titre de comparaison, pendant la même période, la mobilité entrante en Allemagne a augmenté de 54%, et, celle au Canada, de 65%.

Parmi les près de 403 000 étudiants de nationalité étrangère en France (ou 412 000, apprentis en section de STS inclus), 23% sont des étudiants étrangers non mobiles³, tandis que 77% sont des étudiants en mobilité. Parmi ces étudiants mobiles, la grande majorité est inscrite dans un établissement français afin d'obtenir un diplôme, et non dans le but de réaliser un échange universitaire. De manière générale, l'augmentation sur un an des effectifs dans chacun des types de mobilité est modérée, étant comprise entre 1% et 3%.

Évolution du nombre d'étudiants accueillis dans les six principaux pays de destination



Source : Institut de statistique de l'Unesco, 2023.

+17%

Évolution du nombre
d'étudiants
étrangers en France
depuis 5 ans

² Pour la deuxième année consécutive, les effectifs accueillis en Russie ne sont plus collectés par l'Institut de statistique de l'Unesco, du fait d'une méthodologie jugée inadéquate.

³ Désigne les étudiants de nationalité étrangère ayant obtenu leur baccalauréat ou équivalent en France.



402 883

(310 759 en mobilité et
92 124 étrangers non-mobiles)

**étudiants étrangers
inscrits en 2022-2023
dans l'enseignement
supérieur français**

et 9 204

**apprentis en section
de technicien du supérieur**

Après une forte reprise l'année précédente (+46 %) à la suite de la pandémie, la croissance de la mobilité d'échange marque ainsi le pas (+1%).

L'évolution sur un an du nombre d'étudiants en mobilité internationale par zone géographique d'origine est, comme l'année précédente, positive pour l'ensemble des zones. On observe un retour des étudiants issus du continent américain (+6 %), dont le nombre dépasse pour la première fois le niveau connu avant la pandémie. L'Europe est la deuxième zone géographique en croissance (+4 %).

Répartition des étudiants étrangers en France par type de mobilité

Type de mobilité	Ensemble des établissements		
	Effectifs 2022-2023	Répartition	Évolution sur un an
Étudiants en mobilité	310 759	77 %	+ 3 %
• dont mobilité diplômante	284 719	71 %	+ 3 %
• dont mobilité d'échange	26 040	6 %	+ 1 %
Étudiants étrangers non mobiles	92 124	23 %	+ 3 %
Total	402 883	100 %	+ 3 %

Source : MESR/SIES, 2023.

Évolution du nombre d'étudiants mobiles par zone d'origine

Zone d'origine	Effectifs 2022-2023	Évolution sur un an
ANMO	94 594	+ 1 %
Afrique subsaharienne	73 636	+ 3 %
Europe	66 936	+ 4 %
Asie-Océanie	44 990	+ 0 %
Amériques	27 943	+ 6 %
Non déterminé	2 659	+ 19 %
Total	310 759	+ 3 %

Source : MESR/SIES, 2023.

L'évolution de la mobilité extra-communautaire vers la France

Les premières données disponibles recueillies durant la campagne de recrutement 2022-2023 en prévision de l'année universitaire 2023-2024 situent le nombre de candidatures à un niveau à nouveau élevé. Si le nombre de candidatures soumises sur la plateforme Études en France a été en baisse par rapport à l'année précédente, celles soumises au service consulaire sont en légère augmentation témoignant d'une amélioration qualitative.

**ÉTUDES
EN FRANCE**

Les étudiants résidant dans un des 69 pays concernés par cette procédure doivent passer par la plateforme internet Études en France pour s'inscrire dans les établissements d'enseignement supérieur et demander leur visa. Plus de 300 établissements sont déjà reliés à cette plateforme. Les candidats qui souhaitent accéder aux établissements qui ne sont pas encore reliés suivent une autre procédure et ne se connectent à la plateforme qu'au moment de leur demande de dossiers pré-consulaires.

La procédure « Études en France »

L'établissement que l'étudiant-e souhaite rejoindre :

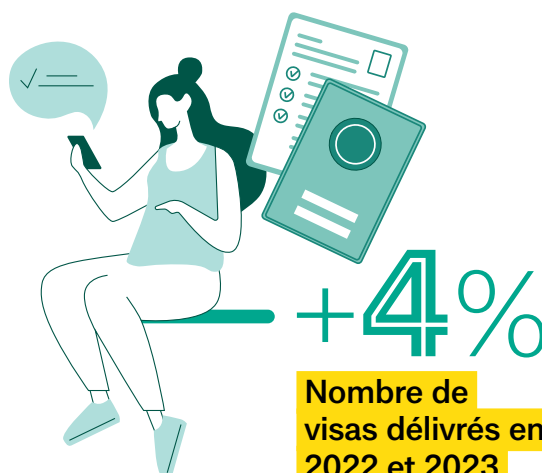
est connecté à « Études en France »

- ▶ L'étudiant-e qui souhaite effectuer une mobilité vers la France **s'inscrit sur la plateforme « Études en France »**
- ▶ L'étudiant-e crée son **dossier électronique et candidate**, faisant jusqu'à 7 vœux de formation et soumet sa candidature
CANDIDATURE SOUMISE
- ▶ L'étudiant-e s'acquitte des **frais de dossier**
- ▶ L'étudiant-e passe un **entretien individuel** avec son espace Campus France
- ▶ L'espace Campus France **instruit sa candidature** et émet une synthèse d'entretien et un avis favorable ou défavorable
CANDIDATURES INSTRUITES
- ▶ **La candidature est envoyée** aux établissements concernés
- ▶ L'établissement **accepte ou refuse**
CANDIDATURES ACCEPTÉES PAR L'ÉTABLISSEMENT
- ▶ L'étudiant-e **valide ou non** le choix de cette formation
CANDIDATURE ACCEPTÉE ET CHOISIE
- ▶ Un **dossier préconsulaire** est généré suite à cette action
DOSSIERS PRÉ-CONSULAIRES (ACCEPTATION ÉLECTRONIQUE)
- ▶ L'étudiant-e effectue ses démarches de **demande de visas**
VISAS DÉLIVRÉS OU REFUSÉS

n'est pas connecté à « Études en France »

- ▶ Une fois la lettre d'inscription reçue, l'étudiant-e crée son compte sur la plateforme
- ▶ L'étudiant-e renseigne un dossier préconsulaire
DOSSIERS PRÉ-CONSULAIRES (ACCEPTATION PAPIER)
- ▶ L'étudiant-e s'acquitte des **frais de dossier**
- ▶ L'étudiant-e passe un **entretien individuel** avec son espace Campus France
- ▶ L'espace Campus France instruit sa candidature et émet une synthèse d'entretien et un avis favorable ou défavorable
CANDIDATURES INSTRUITES
- ▶ L'étudiant-e effectue ses démarches de demande de visas
VISAS DÉLIVRÉS OU REFUSÉS





Des candidatures moins nombreuses mais plus qualitatives

En 2022-2023, 186 000 candidatures ont été soumises sur la plateforme Études en France, soit le deuxième total le plus élevé depuis la mise en place de la plateforme, après 2021-2022. Ce chiffre est en baisse de 9 % par rapport à l'année précédente. Les candidatures instruites par les services de coopération et d'action culturelle diminuent également de 9 % par rapport à l'année précédente, passant de 174 000 à 159 000.

Si les candidatures diminuent, le nombre de candidatures soumises au service consulaire augmente, lui, légèrement par rapport à celui de l'année précédente (148 000 soit +1%). Cela montre que la baisse du nombre de candidatures n'est pas nécessairement synonyme d'une moindre mobilité vers la France en fin de procédure.

Un nombre de visas délivrés en légère hausse

En 2023, le nombre total de visas pour études (court et long séjour) demandés est en baisse (-1%) mais **celui des visas délivrés augmente (+4%), et dépasse les 124 000**. Il supplant ainsi pour la première fois le niveau atteint en 2019 avant la pandémie de Covid-19. Parmi ces visas, près de 112 000 sont des visas de long séjour, tandis que les visas de court séjour sont minoritaires (12 000) et que leur nombre diminue par rapport à l'année précédente (-12%).

Évolution des candidatures soumises par zones géographiques (2022-2023)

Candidatures soumises au service consulaire			
Zone	Nombre de dossiers	Part du total	Évolution sur un an
Afrique subsaharienne	49 911	34%	+4%
Afrique du Nord Moyen-Orient	47 034	32%	-7%
Asie-Océanie	25 573	17%	+18%
Amériques	19 859	13%	-4%
Europe hors espace Schengen	6 092	4%	-7%
Total	148 469	100%	+1%

Source : Sous-direction de l'enseignement supérieur et de la recherche, direction de la Diplomatie d'Influence, ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

C'est depuis l'Asie et l'Océanie que vient l'essentiel de la croissance du nombre de dossiers pré-consulaires pour la rentrée 2022-2023, avec près de 3 900 dossiers supplémentaires en un an (+18%). L'Afrique subsaharienne est l'autre région depuis laquelle leur nombre augmente, avec près de 1 800 dossiers supplémentaires (+4%), tandis que depuis les autres régions, le nombre de dossiers pré-consulaires diminue. Cette diminution a lieu principalement en Afrique du Nord-Moyen-Orient (-3 500 dossiers), et est limitée depuis les Amériques (-800) et l'Europe (-400).

Évolution du nombre de visas délivrés par zones géographiques d'origine

Zone	Visas délivrés en 2023	Évolution sur un an
ANMO	37 099	-7%
Afrique subsaharienne	31 553	+9%
Asie-Océanie	29 109	+21%
Amérique du Nord	10 165	+7%
Amérique latine et caraïbes	8 985	-10%
Europe hors UE	7 340	0%
Total	124 251	+4%

Source : Sous-direction des visas, DGEF, Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer.

L'Afrique du Nord-Moyen-Orient est toujours la première région d'origine des étudiants ayant obtenu un visa pour études en 2023, devant l'Afrique subsaharienne et l'Asie-Océanie. Après une baisse conséquente du nombre de visas délivrés aux étudiants originaires d'Asie-Océanie en 2020, celui-ci augmente pour la troisième année consécutive, se rapprochant ainsi du niveau de 2019, sans toutefois l'égaliser. C'est également le cas du nombre de visas délivrés aux étudiants d'Amérique du Nord, en hausse mais toujours inférieur du niveau atteint avant la pandémie.

Pays d'origine des étudiants étrangers en France

Avec près de 403 000 étudiants étrangers (apprentis en STS exclus) et une progression de 17% des effectifs en 5 ans, la France demeure l'une des destinations privilégiées des étudiants du monde entier. Parmi les 25 pays d'origine qui y sont le plus représentés, on retrouve des pays de toutes les régions du monde, preuve de la portée internationale de l'enseignement supérieur et la recherche français.

+3% en 1 an

+17% en 5 ans

Évolution du nombre d'étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur français

Top 25 des pays d'origine des étudiants de nationalité étrangère en France (2022-2023)

Pays d'origine		2022-2023	Part du total (%)	Évolution 2021-2022	Évolution 2017-2022
1	Maroc	45 162	11%	-3%	+13%
2	Algérie	32 147	8%	+4%	+5%
3	Chine	25 605	6%	-7%	-15%
4	Italie	20 028	5%	+4%	+50%
5	Sénégal	15 251	4%	0%	+39%
6	Tunisie	14 291	4%	+5%	+11%
7	Espagne	11 594	3%	+3%	+48%
8	Liban	11 527	3%	+10%	+103%
9	Côte d'Ivoire	10 691	3%	0%	+32%
10	Cameroun	9 767	2%	+8%	+42%
11	Allemagne	8 490	2%	+4%	0%
12	Portugal	7 751	2%	-1%	+31%
13	Congo	7 483	2%	+9%	+53%
14	Inde	6 986	2%	+11%	+64%
15	États-Unis	6 754	2%	+9%	+8%
16	Brésil	5 682	1%	+5%	+5%
17	Bénin	5 667	1%	+12%	+78%
18	Gabon	5 656	1%	-1%	+24%
19	Vietnam	5 254	1%	0%	-6%
20	Russie	5 246	1%	-4%	-2%
21	Madagascar	5 061	1%	+8%	+18%
22	Haïti	4 887	1%	+10%	+102%
23	Belgique	4 871	1%	-4%	+2%
24	Turquie	4 733	1%	+0%	+19%
25	Togo	4 645	1%	+16%	+70%
Autres pays		117 654	29%	+4%	+12%
Total		402 883	100%	+3%	+17%

Source : MESR/SIES, 2023.



Étudiants de nationalité étrangère par zone géographique d'origine

Zone d'origine	Effectifs en 2022-2023	Part	Évolution 2017-2022
Afrique subsaharienne	95 285	24%	+34%
Afrique du Nord	91 865	23%	+10%
UE 27	73 310	18%	+24%
Asie-Océanie	51 992	13%	-3%
Europe hors UE	29 605	7%	+12%
Moyen-Orient	22 446	6%	+50%
Amérique du Sud	15 322	4%	+1%
Amérique centrale et Caraïbes	9 875	2%	+40%
Amérique du Nord	8 963	2%	+8%
Inconnue	4 220	1%	+8%
Total général	402 883	100%	+17%

Source : MESR/SIES, 2023.

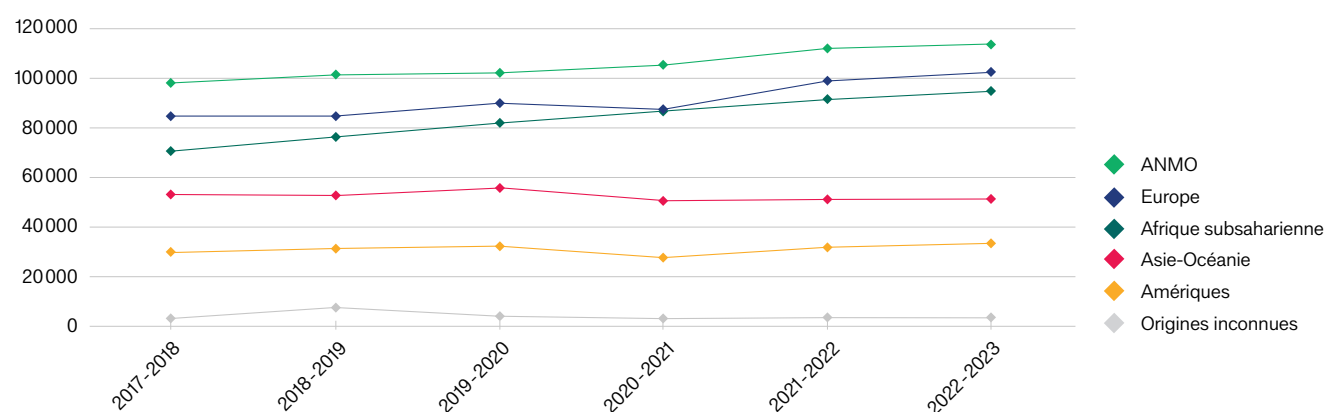
Une croissance moyenne de 17% sur cinq ans

La mobilité vers la France a crû de 17% entre 2017 et 2022, avec des progressions depuis presque toutes les zones d'origine. En cinq ans, les effectifs en provenance du Moyen-Orient ont connu une croissance trois fois plus rapide que la moyenne nationale, atteignant ainsi +50%. Les croissances observées depuis l'Amérique centrale et les Caraïbes (+40%) ou encore depuis l'Afrique subsaharienne (+34%) témoignent également d'une attractivité française importante.

Seuls les effectifs d'Asie et d'Océanie baissent sur cinq ans (-3%), une partie de l'Asie et en particulier la Chine ayant connu un très net ralentissement des mobilités pendant la pandémie.

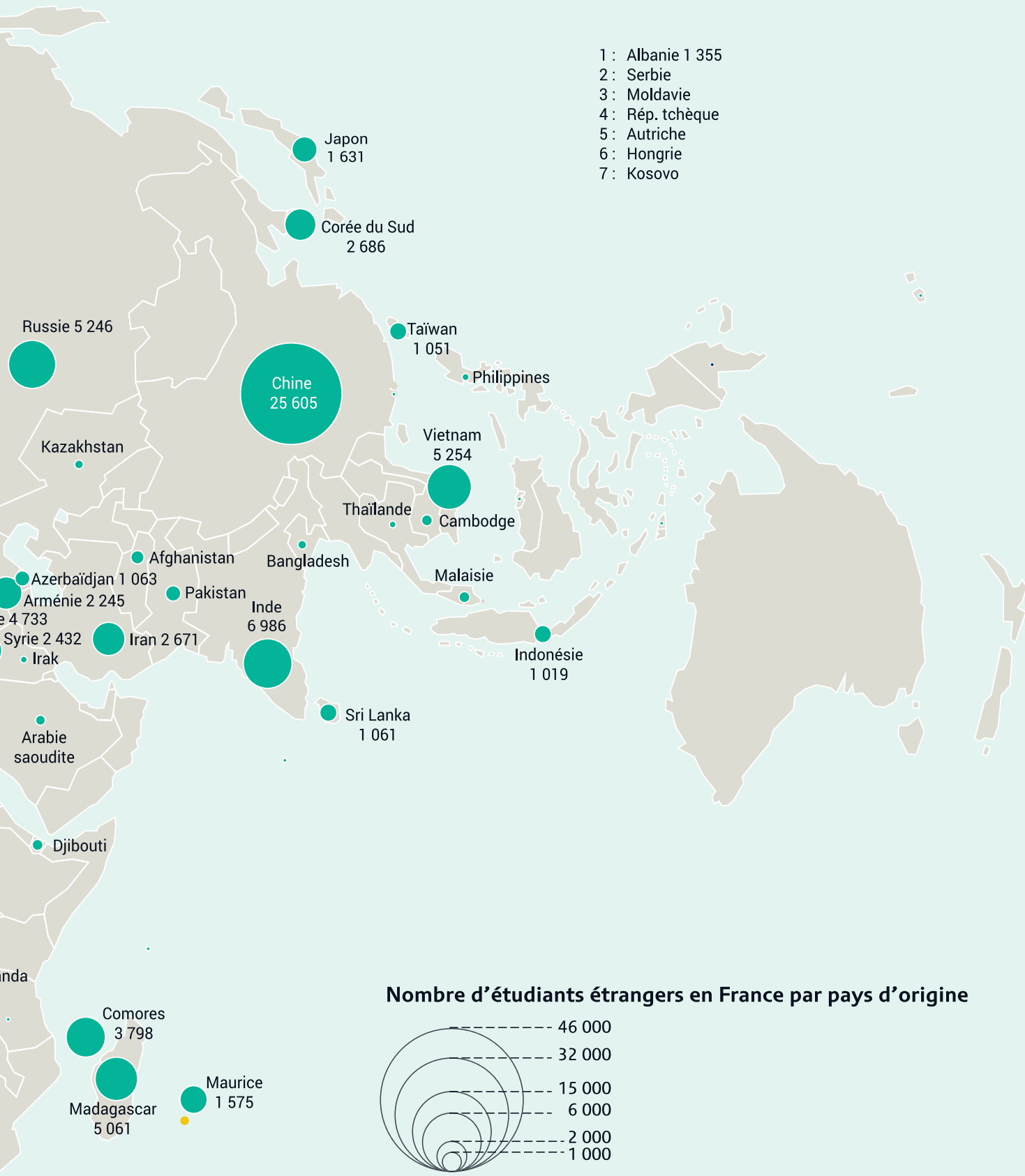
En cinq ans, l'Afrique subsaharienne est la zone ayant connu le rythme de croissance le plus élevé (+34%), soit une croissance deux fois supérieure à l'augmentation moyenne en France. Ce fort attrait des étudiants subsahariens pour la France peut notamment s'expliquer par la reprise des mobilités suite à la crise de COVID-19. En revanche, la zone Amériques connaît une progression relativement faible (+12%), de cinq points inférieure à la moyenne française. L'Asie constitue la seule zone ayant connu une baisse d'effectifs : -3% entre 2017 et 2022, ce qui représente 1800 étudiants en moins.

Évolution du nombre d'étudiants étrangers en France par zone d'origine



Source : MESR/SIES, 2023.





NB : les cercles sont proportionnels au nombre d'étudiants.

Source : MESRI/SIES, 2023.

La mobilité étudiante dans les régions de France

Entre 2022 et 2023, l'évolution des effectifs d'étudiants internationaux est en sens variable selon les régions, pour une croissance moyenne de 3% (17% sur cinq ans). L'Île-de-France, avec 35% des effectifs, est le premier pôle d'attractivité, devant l'Auvergne-Rhône-Alpes (13%).

La région Île-de-France attire plus d'un tiers (35%) des étudiants internationaux se rendant sur le territoire, ce qui fait d'elle le principal pôle d'attractivité du pays. L'Auvergne-Rhône-Alpes est la deuxième région qui attire le plus d'étudiants étrangers avec 13% des effectifs, soit plus de 51 000 individus. Viennent ensuite l'Occitanie, le Grand-Est, les Hauts de France et la Nouvelle Aquitaine, qui comptent chacun entre 7% à 9% des effectifs globaux.

Sur cinq ans, entre 2017 et 2022, la mobilité étudiante croît dans l'ensemble des régions de France. Les progressions d'effectifs les plus importantes ont eu lieu dans les DROM : entre +35% et +130%. On note par ailleurs des régions métropolitaines connaissant des effectifs en croissance notable : Bretagne (+37%), Normandie (+34%), Bourgogne-Franche-Comté (+28%). Les effectifs en Centre-Val-de-Loire, pro-

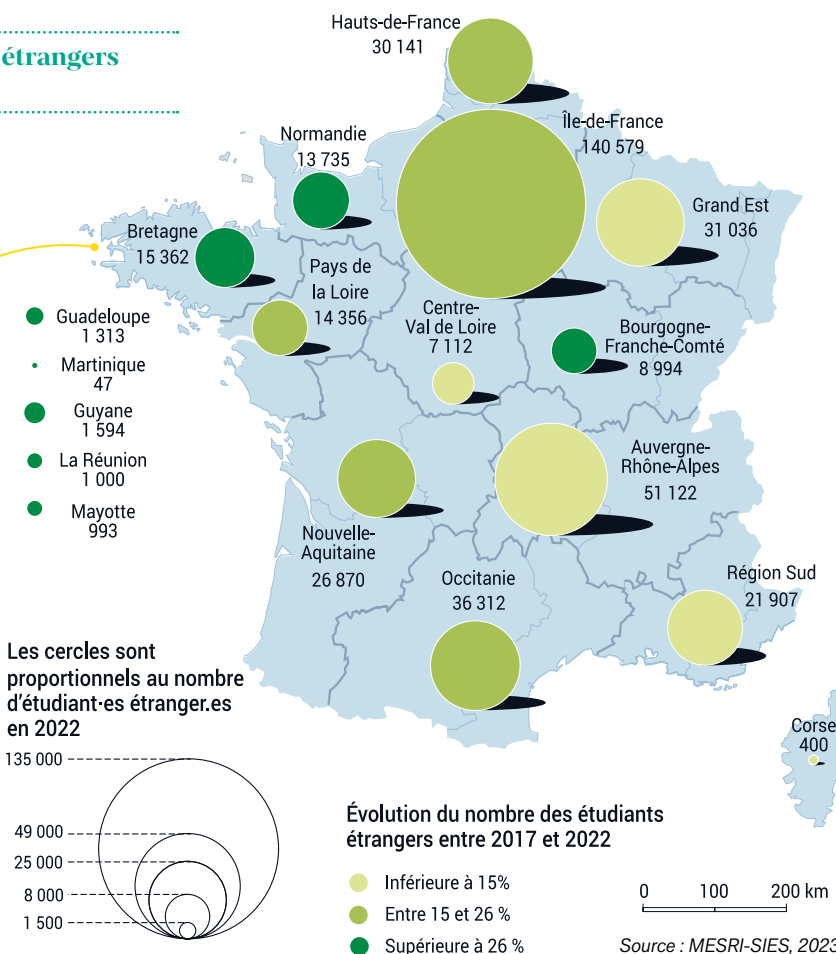
gressent à l'inverse de façon plus mesurée (+3%), tandis que ceux dans le Grand Est croissent également moins rapidement que la moyenne nationale (+8%, contre +17%).

Les régions ayant le plus fort taux d'internationalisation sont l'Île-de-France et l'Auvergne-Rhône-Alpes dont respectivement 18% et 14% des effectifs étudiants sont internationaux. L'internationalisation de l'enseignement supérieur – que ce soit pour la mobilité entrante ou sortante des étudiants et des chercheurs – occupe une place plus importante dans les nouveaux schémas régionaux sur l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation (SRESRI) que la plupart des régions ont adopté entre 2020 et 2023, pour des périodes allant de 5 à 10 ans.

Répartition des effectifs d'étudiants étrangers dans les régions, 2022-2023

+37%

Progression de la mobilité étudiante en Bretagne entre 2017 et 2022



Les étudiants étrangers dans les établissements de l'enseignement supérieur français

En 2022-2023, les étudiants internationaux constituent 14 % des effectifs étudiants sur le territoire français. Sur un total de près de 402 900 étudiants (hors apprentis en section de STS), près des deux tiers sont inscrits à l'université (64 %) et 14 % se tournent vers des écoles de commerce. Les trois autres principaux établissements d'accueil sont les écoles d'ingénieurs (7 %), les lycées (6 %) et les écoles d'art et d'architecture (3 %).

Les étudiants de nationalité étrangère dans les établissements français

Type d'établissement	Effectifs 2022-2023	Répartition	% parmi l'ensemble des étudiants	Évolution 2017-2022	% d'étudiantes
Universités	259 107	64 %	9 %	+8 %	56 %
Écoles de commerce	56 311	14 %	2 %	+80 %	53 %
Écoles d'ingénieurs	29 314	7 %	1 %	+19 %	34 %
Lycées (CPGE, STS)	22 824	6 %	1 %	+57 %	46 %
Écoles d'art et d'architecture	11 366	3 %	0 %	+7 %	66 %
Autres établissements	23 961	6 %	1 %	+8 %	58 %
Total	402 883	100 %	14 %	+17 %	52 %

Source : MESR/SIES, 2023.

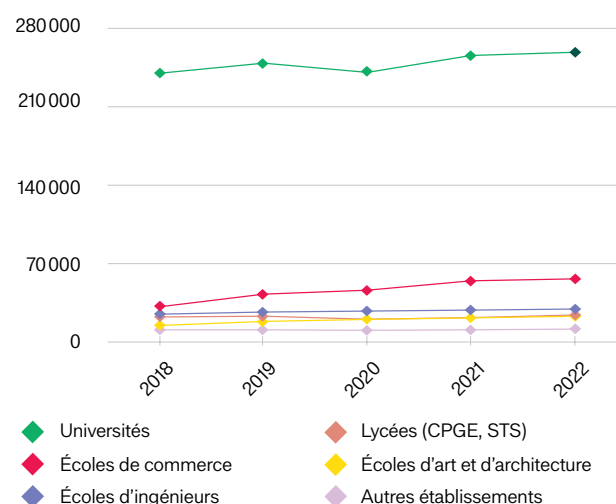
Les écoles de commerce, de plus en plus importantes pour l'attractivité de la France

Entre 2017 et 2022, ce sont les écoles de commerce qui ont connu l'augmentation la plus forte : +80 %, soit 25 000 individus supplémentaires. Cette croissance importante montre l'attractivité de ces établissements, qui constituent un véritable moteur de la mobilité entrante sur le territoire national. En 2017-2018, elles ne regroupaient que 9 % des effectifs contre 14 % cinq ans plus tard. La proportion d'étudiants étrangers progresse également de manière rapide au sein des formations du supérieur en lycées (essentiellement STS mais aussi CPGE ; +57 %) et des écoles d'ingénieurs (+19 %). En revanche, une augmentation plus modérée s'opère dans les universités et les écoles d'art et d'architecture, dont les effectifs d'étudiants internationaux ont respectivement augmenté de 8 % et 7 % en 5 ans.

De manière globale, tous cursus confondus, les étudiantes de nationalité étrangère inscrites en France sont plus nombreuses que leurs homologues masculins (52 % d'étudiantes).

À l'université, les femmes représentent 56 % des effectifs internationaux. Elles sont 53 % en écoles de commerce et 66 % en écoles d'art et d'architecture. En revanche, elles constituent moins de la moitié des effectifs dans les formations du supérieur dispensées au lycée (46 %) et seulement 34 % des effectifs en écoles d'ingénieurs (contre 33 % en 2017).

Évolution des effectifs d'étudiants étrangers par type d'établissements



Source : MESR/SIES, 2023.

Les étudiants étrangers dans les universités

8%

PROGRESSION DE
L'EFFECTIF DES
ÉTUDIANTS ÉTRANGERS
À L'UNIVERSITÉ
SUR 5 ANS



259 107

étudiants étrangers inscrits
dans les universités en 2022-2023

Dans les universités françaises, le nombre d'étudiants de nationalité étrangère a progressé de 8 % entre 2017 et 2022. En 2022-2023, près de deux tiers des effectifs étrangers étaient inscrits dans des universités (64 %), soit 259 000 individus : l'université reste le principal pôle d'attractivité de l'enseignement supérieur français avec des effectifs 4,5 fois plus importants que les écoles de commerce, et près de 9 fois ceux des écoles d'ingénieurs.

Les étudiants étrangers à l'université en fonction du type de mobilité (2022-2023)

Type de mobilité	Universités		
	Effectifs	Répartition	Évolution 2021-2022
Étudiants en mobilité	203 943	79 %	+1 %
• dont mobilité diplômante	186 025	72 %	+1 %
• dont mobilité d'échange	17 918	7 %	+1 %
Étudiants étrangers déjà présents en France	55 164	21 %	+2 %
Total	259 107	100 %	+1 %

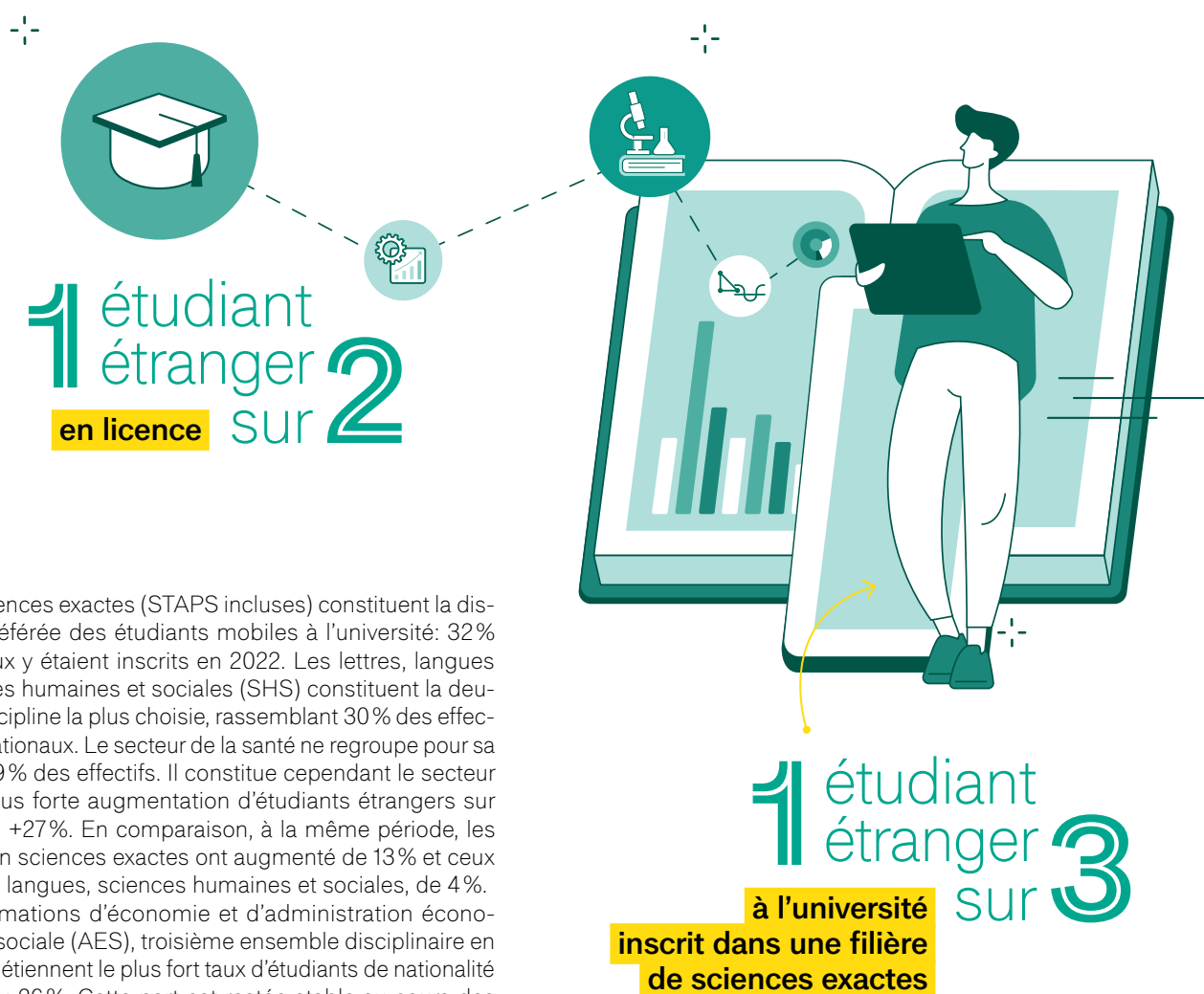
Cette progression moyenne des étudiants internationaux à l'université cache en réalité de fortes disparités en fonction du niveau. Si les étudiants étrangers sont de plus en plus nombreux à s'inscrire en licence (+4 % en un an), les effectifs de master et de doctorat sont en baisse de respectivement 1 % et 5 %. Au niveau doctorat, la baisse des effectifs est encore plus significative entre 2017 et 2022 (-15 %) et indique une baisse de l'attractivité de ce niveau universitaire. Malgré cette baisse significative, c'est toujours au niveau doctorat que les étudiants internationaux constituent la part la plus importante des effectifs : plus d'un doctorant sur trois est originaire d'un pays étranger.

Répartition et évolution des effectifs d'étudiants étrangers à l'université par niveau de cursus

Niveau de cursus	2022-2023			Évolution 2021-2022	Évolution 2017-2022
	Effectifs	Répartition	% sur l'ensemble des inscrits		
Licence	135 515	52 %	14 %	+4 %	+16 %
Master	103 327	40 %	18 %	-1 %	+4 %
Doctorat	20 265	8 %	38 %	-5 %	-15 %
Total	259 107	100 %	16 %	+1 %	+8 %

Source : MESR/SIES, 2023.

Proportionnellement, les étudiants internationaux tendent à s'inscrire plus souvent à l'université que les étudiants français⁴. En effet, 64 % des étudiants étrangers suivent un cursus universitaire, contre seulement 54 % des étudiants français. Presque 8 sur 10 étudiants de nationalité étrangère inscrits à l'université (79 %) sont arrivés en France à un moment suivant leur diplôme de fin d'études secondaires (étudiants dits « mobiles »). Parmi ces derniers, la grande majorité (72 %) se rend en France dans l'optique d'obtenir un diplôme sur le sol français. On dit qu'ils sont en mobilité diplômante.



Les sciences exactes (STAPS incluses) constituent la discipline préférée des étudiants mobiles à l'université : 32 % d'entre eux y étaient inscrits en 2022. Les lettres, langues et sciences humaines et sociales (SHS) constituent la deuxième discipline la plus choisie, rassemblant 30 % des effectifs internationaux. Le secteur de la santé ne regroupe pour sa part que 9 % des effectifs. Il constitue cependant le secteur avec la plus forte augmentation d'étudiants étrangers sur cinq ans : +27 %. En comparaison, à la même période, les effectifs en sciences exactes ont augmenté de 13 % et ceux de lettres, langues, sciences humaines et sociales, de 4 %.

Les formations d'économie et d'administration économique et sociale (AES), troisième ensemble disciplinaire en nombre, détiennent le plus fort taux d'étudiants de nationalité étrangère : 26 %. Cette part est restée stable au cours des cinq dernières années.

Les inscriptions des étudiants étrangers à l'université par ensemble disciplinaire (2022-2023)

Disciplines	Effectifs	Répartition	Part sur l'ensemble des inscrits	Évolution 2017-2022
Sciences, STAPS	83 428	32 %	24 %	+13 %
Lettres, langues, SHS	78 790	30 %	18 %	+4 %
Économie, AES	45 447	18 %	26 %	0 %
Droit, science politique	28 440	11 %	15 %	+3 %
Santé, Médecine	23 002	9 %	11 %	+27 %
Total	259 107	100 %	19 %	+8 %

Source : MESR/SIES, 2023.

30 % des étudiants internationaux inscrits à l'université proviennent d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, première zone d'origine, devant l'Europe (27 %). Les étudiants originaires d'Asie-Océanie et des Amériques ne représentent respectivement que 10 % et 8 % des effectifs d'étudiants étrangers à l'université.

Les étudiants de la région Afrique du Nord sont plus nombreux à être inscrits dans des cursus scientifiques et

de santé. Ils représentent 47 % des effectifs internationaux dans les filières de santé et 41 % dans les cursus de sciences exactes et de STAPS. Les étudiants européens sont le premier contingent étranger dans les cursus de droit et de science politique (35 %), juste devant l'Afrique subsaharienne (34 %). Les étudiants d'Afrique subsaharienne sont quant à eux les plus représentés dans les cursus d'économie ou d'AES avec 30 % des effectifs.

Les étudiants étrangers dans les écoles de commerce

Les écoles de commerce sont les établissements ayant attiré le plus de nouveaux étudiants de nationalité étrangère entre 2017 et 2022 : **+25 000 étudiants, soit une augmentation de 80 %**. Ces écoles sont particulièrement attractives pour les étudiants d'Asie et d'Océanie, qui représentent **27 % des effectifs internationaux** contre 13 % des effectifs tous établissements confondus.

Parmi les trois principaux pays d'origine des étudiants étrangers en école de commerce, se trouvent la Chine et l'Inde qui comptent, respectivement, pour 15 % et 7 % des effectifs internationaux. Les écoles de commerce sont les établissements avec le plus fort taux d'étudiants de nationalité étrangère (23 % en 2022-2023).

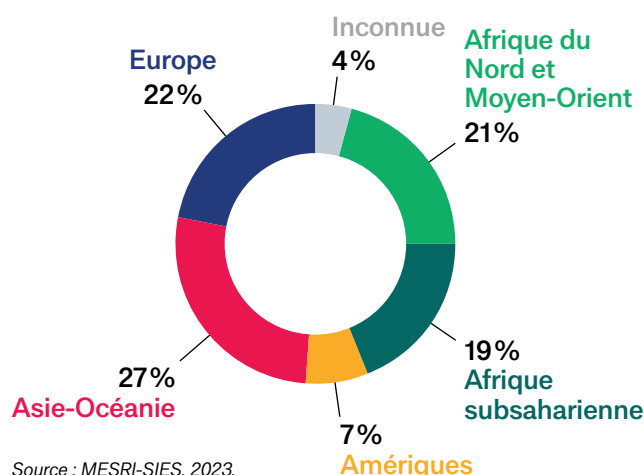
Les étudiants de nationalité étrangère inscrits en écoles de commerce sont à 82 % en mobilité internationale, et très majoritairement, diplômante. Si la mobilité diplômante s'y est développée entre 2021 et 2022 (+4 %), les étudiants y étaient moins nombreux à effectuer une mobilité d'échange que lors de l'année précédente (-6 %).

La forte attractivité des écoles de commerce sur le Liban, l'Algérie et le Cameroun

En cinq ans, le nombre d'étudiants originaires du Liban inscrits dans des écoles de commerce a été multiplié par trois, soit une augmentation de 239 %. Cette croissance est trois fois plus importante que la croissance moyenne des effectifs en école de commerce (+80 %). Sur la même période, l'augmentation des effectifs algériens (+187 %) et camerounais (+181 %) est également très importante et dépasse largement la moyenne.

Les étudiants chinois et marocains demeurent les plus présents et représentent respectivement 15 % et 14 % des effectifs totaux. Cependant, les effectifs marocains ont presque doublé en 5 ans tandis que les effectifs chinois ont connu une augmentation plus modérée (+28 %), avec en particulier une baisse de 18 % entre 2021 et 2022.

Zones d'origine des étudiants internationaux en école de commerce



14 %
des étudiants étrangers en France sont inscrits dans des écoles de commerce

Les étudiants étrangers en écoles de commerce en fonction du type de mobilité (2022-2023)

Type de mobilité	Écoles de commerce		
	Effectifs	Répartition	Évolution 2021-2022
Étudiants en mobilité	46 203	82 %	+3 %
• dont mobilité diplômante	42 991	76 %	+4 %
• dont mobilité d'échange	3 212	6 %	-6 %
Étudiants étrangers déjà présents en France	10 108	18 %	+3 %
Total	56 311	100 %	+3 %

Source : MESRI-SIES, 2023.

Les 10 principaux pays d'origine des étudiants étrangers en école de commerce

Pays d'origine	Effectifs 2022-2023	% du total	Évolution 2021-2022	Évolution 2017-2022
1 Chine	8 337	15 %	-18 %	28 %
2 Maroc	8 058	14 %	3 %	95 %
3 Inde	4 149	7 %	14 %	148 %
4 Italie	3 465	6 %	9 %	115 %
5 Cameroun	2 333	4 %	16 %	181 %
6 Algérie	2 073	4 %	47 %	187 %
7 Côte d'Ivoire	2 010	4 %	-4 %	104 %
8 Liban	1 584	3 %	5 %	239 %
9 Tunisie	1 509	3 %	6 %	97 %
10 Allemagne	1 460	3 %	-2 %	28 %
Autres Pays	21 333	38 %	7 %	125 %
Total	56 311	100 %	3 %	80 %

Source : MESRI-SIES, 2023.

Les étudiants étrangers dans les écoles d'ingénieurs

En 2022-2023, 7 % des étudiants internationaux en France se dirigent vers des écoles d'ingénieurs, une proportion qui reste stable sur 5 ans. Les étudiants les plus présents dans ce type d'établissement sont originaires de la région d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient : ils représentent 36 % des effectifs.

Au sein des écoles d'ingénieurs, 86 % des étudiants étrangers sont en mobilité et 14 % étaient déjà présents pour leur baccalauréat en France. Les écoles d'ingénieurs constituent les établissements avec la plus importante proportion d'étudiants mobiles. Parmi ces étudiants mobiles, 76 % sont en mobilité diplômante, et 10 % en mobilité d'échange.

Les étudiants étrangers en écoles d'ingénieurs en fonction du type de mobilité (2022-2023)

Type de mobilité	Écoles d'ingénieurs		
	Effectifs	Répartition	Évolution 2021-2022
Étudiants en mobilité	25 204	86 %	+5 %
• dont mobilité diplômante	22 380	76 %	+6 %
• dont mobilité d'échange	2 824	10 %	+2 %
Étudiants étrangers déjà présents en France	4 110	14 %	-7 %
Total	29 314	100 %	+3 %

Source : MESRI-SIES, 2023.

Entre 2017 et 2022, les effectifs internationaux en écoles d'ingénieurs ont augmenté de 19 %, soit une croissance supérieure à la moyenne nationale (+17 %). Cette croissance est fortement portée par les effectifs d'étudiants camerounais qui ont augmenté de 33 % en un an et qui ont plus que doublé (+132 %) en cinq ans. Les étudiants camerounais sont ainsi la 3^e nationalité la plus représentée au sein des écoles d'ingénieurs françaises, juste après le Maroc et la Chine. Comptant 21 % des étudiants étrangers en écoles d'ingénieurs, le Maroc est très largement la première nationalité étrangère des étudiants en école d'ingénieurs.



Les 10 principaux pays d'origine des étudiants internationaux en école d'ingénieurs

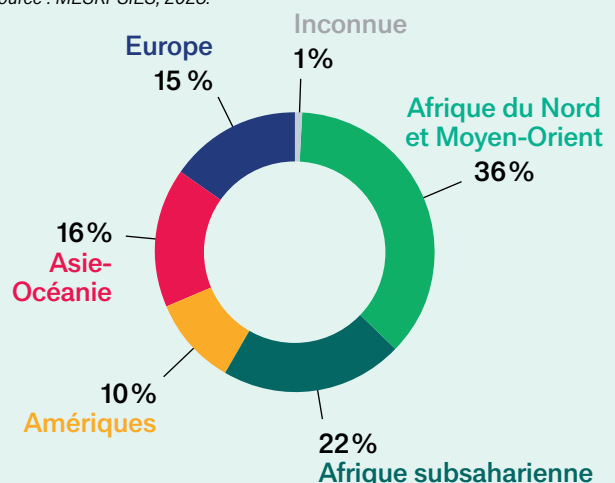
	Pays d'origine	Effectifs 2022	Part du total	Évolution 2021-2022	Évolution 2017-2022
1	Maroc	6 110	21 %	1 %	26 %
2	Chine	2 748	9 %	-6 %	-27 %
3	Cameroun	1 756	6 %	33 %	132 %
4	Tunisie	1 694	6 %	9 %	15 %
5	Liban	1 379	5 %	10 %	85 %
6	Brésil	1 289	4 %	23 %	2 %
7	Sénégal	1 034	4 %	3 %	40 %
8	Algérie	944	3 %	7 %	37 %
9	Italie	870	3 %	10 %	39 %
10	Espagne	826	3 %	5 %	-11 %
	Autres Pays	10 664	36 %	0 %	22 %
	Total	29 314	100 %	3 %	19 %

Source : MESRI-SIES, 2023.

Avec 4 pays dans le top 10 des nationalités les plus représentées, la région d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient constitue la première origine des étudiants internationaux en écoles d'ingénieurs : 36 % d'entre eux en sont issus, contre 22 % pour l'Afrique subsaharienne et 15 % pour l'Asie-Océanie. Parmi les principaux pays d'origine, la Chine est celui ayant connu la plus forte baisse d'effectifs : -27 % en 5 ans, une baisse plus marquée que dans l'ensemble des types d'établissements (-15 %).

Répartition des étudiants étrangers en écoles d'ingénieurs par région d'origine

Source : MESRI-SIES, 2023.



37%

DES DOCTORANTS
EN FRANCE SONT
DE NATIONALITÉ
ÉTRANGÈRE

La mobilité étudiante au niveau doctoral

En 2021, un demi-million de doctorants étaient en situation de mobilité dans le monde. Environ 15 % du nombre total de doctorants est en mobilité, contre 2,6 % pour l'ensemble des étudiants : les doctorants sont une population particulièrement encline à la mobilité. Malgré la pandémie de Covid-19, ce niveau n'a pas perdu son attractivité, avec des effectifs en croissance de 5 % entre 2020 et 2021.

Les principaux pays d'accueil de la mobilité doctorante internationale

Rang	Pays	Effectifs	Part du total	Part d'étudiants accueillis inscrits au niveau D	Évolution des effectifs entre 2020 et 2021
1	États-Unis	132 703	30 %	15 %	-3 %
2	Royaume-Uni	46 598	10 %	8 %	+3 %
3	Allemagne ⁵	43 230	10 %	11 %	+2 %
4	France	24 176	5 %	10 %	-3 %
5	Canada	20 853	5 %	7 %	+0 %
6	Espagne	18 646	4 %	23 %	+5 %
7	Japon	17 312	4 %	8 %	+4 %
8	Australie	17 281	4 %	5 %	-5 %
9	Suisse	15 179	3 %	25 %	+3 %
10	Corée du Sud	14 252	3 %	12 %	+8 %
Autres Pays		96 776	22 %	8 %	+8 %
Total		447 006	100 %	10 %	+1 %
UE*		153 670	34 %	10 %	+2 %

Sources : OCDE ; IIE Open Doors.

* Sans Malte ni Chypre.

Les États-Unis sont très largement le pays accueillant le plus de doctorants internationaux : 30 % d'entre eux s'y sont orientés en 2021. 15 % des étudiants étrangers sur le territoire américain sont inscrits dans un cursus doctoral. Avec 9 % du total des doctorants mobiles accueillis, le Royaume-Uni occupe la deuxième place du classement, juste devant l'Allemagne. La France se trouve à la quatrième position, accusant une baisse des effectifs de 3 % en un an et de 15 % en cinq ans. L'Australie constitue le seul autre pays du top 10 à avoir connu une baisse des effectifs entre 2020 et 2021, dans le contexte de fermeture du pays sans précédent face à la pandémie de Covid-19.

Une forte internationalisation du niveau D, tendant récemment à s'éroder

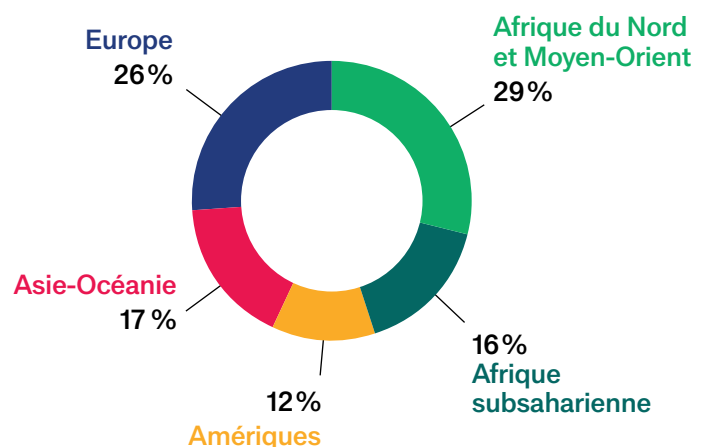
En 2022-2023, 70 700 étudiants effectuent un doctorat au sein des 295 écoles doctorales présentes sur le territoire français. Parmi eux, 25 880 sont des doctorants de nationalité étrangère, soit 37 % des effectifs totaux. Parmi ces doctorants internationaux, la grande majorité (78 %) est inscrite dans les universités. Une part moindre poursuit un doctorat dans des écoles d'ingénieurs (11 %) ainsi que dans des écoles d'art et d'architecture (2 %).

⁵ Ce total, de source OCDE, est fortement supérieur à celui présenté par le DAAD dans sa publication de référence, *Wissenschaft Weltoffen*, qui rapporte 28 745 doctorants en mobilité internationale pour 2021.



En cinq ans, le nombre de doctorants étrangers inscrits à l'université en France est passé de près de 24 000 à 20 000, soit une baisse significative de 15%. En parallèle, le nombre de doctorants en France, toutes nationalités confondues, a baissé de 5%. Au niveau doctoral, la part d'effectifs internationaux est passée de 40% à 38% depuis 2013, un taux qui reste relativement élevé par rapport à de nombreux autres grands pays d'accueil. Ces tendances soulignent des freins à l'attractivité du doctorat français à l'international sur les dernières années.

Les cinq pays d'origine les plus représentés au niveau doctorat sont la Chine, dont sont originaires 9% des effectifs internationaux, le Liban (8%), l'Italie (8%), le Maroc (6%) et l'Algérie (6%). Presque quatre étudiants indiens sur dix à l'université sont inscrits au niveau doctorat (38%). Les étudiants libanais, brésiliens et chinois en France sont relativement nombreux à être inscrits en cursus doctoral (entre 15% et 20%). Parmi les pays du top 10, 6 enregistrent une baisse d'effectifs sur cinq ans : -12% pour la Chine, -15% pour l'Italie, -22% pour l'Algérie, -37% pour la Tunisie... Dans ce contexte, on observe cependant une hausse du nombre des doctorants libanais, marocains, indiens et ivoiriens.



L'Afrique du Nord et le Moyen-Orient constituent la première zone d'origine des étudiants internationaux inscrits en doctorat, suivie de l'Europe. L'Asie, regroupée avec l'Océanie, n'est que la troisième zone d'origine des doctorants mobiles en France, alors qu'elle est la principale origine dans les autres grands pays d'accueil des mobilités doctorales (États-Unis, Royaume-Uni, Allemagne).



La mobilité des chercheurs

En 2020, la France accueillait près de 17 000 chercheurs internationaux dans ses établissements publics, soit 9 % du total des effectifs dans le pays. Parmi ces chercheurs mobiles, la moitié était originaire de l'Union européenne (50 %), une part importante liée à la libre circulation et à l'intégration forte au sein d'un espace européen de la recherche. La deuxième zone d'origine la plus représentée est l'Asie (16 %), suivie de l'Afrique (14 %)⁶.

En 2022, près de 4 400 visas scientifiques de long séjour « passeport talent » ont été délivrés, soit une augmentation de 10 % par rapport à l'année 2021⁷. Cette augmentation témoigne de la stabilisation du nombre de visas délivrés, suite à la période de reprise post-pandémie.

Au niveau européen, la France est le 4^e pays de destination le plus choisi par les chercheurs mobiles du continent dans le cadre du programme de recherche européen Marie Curie, juste derrière le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Espagne⁸. Les dépenses de recherche et développement françaises constituent 2,28 % du PIB français, ce qui permet au pays de se positionner au 7^e rang européen dans ce domaine.

Afin d'encourager les jeunes chercheurs internationaux à se rendre en France, le gouvernement a mis en place plusieurs dispositions à travers la loi de programmation de la recherche (LPR). Le séjour de recherche vise par exemple à sécuriser et simplifier l'accueil de chercheurs étrangers boursiers en facilitant l'obtention d'un visa « passeport talent » ou en permettant une couverture sociale complète. L'ouverture de 300 chaires de professeurs junior chaque année a également pour objectif d'attirer des talents internationaux sur le territoire. Cette nouvelle voie de recrutement mise en place par la LPR permet aux jeunes chercheurs d'accéder rapidement à des positions de titulaires comme professeurs d'université ou directeurs de recherche. Ce dispositif montre la volonté du gouvernement de mettre l'accent sur l'internationalisation de la recherche puisque sur les plus de 450 chaires de professeurs juniors déjà ouvertes en 2023, plus de 45 % des lauréats viennent de l'étranger.

En 2021, plus de 9 000 chercheurs français ont effectué un séjour à l'étranger, 5 800 en mobilité entrante.

Les co-publications internationales de la France⁹

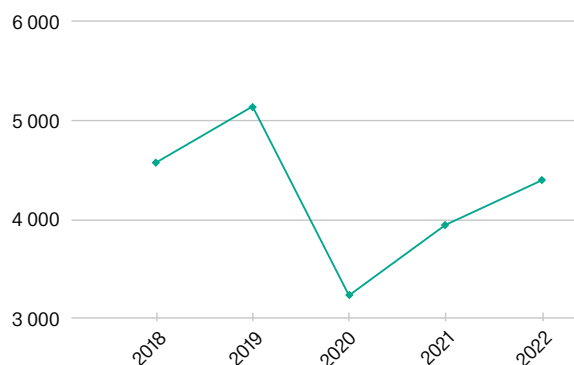
En 2021, la France se situe à la 10^e place en termes de participation aux publications mondiales, soit une baisse d'une place par rapport à l'année 2020. Cette baisse peut s'expliquer en partie par l'émergence de nouvelles grandes puissances scientifiques qui font augmenter le nombre global de publications scientifiques. En effet, la Chine est récemment devenue le premier producteur mondial tandis que d'autres pays comme l'Inde ou le Brésil enregistrent une croissance particulièrement élevée.

La France a cependant une part de co-publications internationales importante (65 %), devançant ainsi d'autres grands pays de recherche comme les États-Unis (43 %) et l'Allemagne (61 %). Le premier pays partenaire de la France demeure les États-Unis, avec plus d'un quart des co-publications internationales, suivi du Royaume-Uni et de l'Allemagne. La part de la France dans ces co-publications varie beaucoup d'un pays à l'autre : minoritaire dans les co-publications avec les États-Unis et le Royaume-Uni, essentielle avec les pays comme l'Italie, l'Espagne ou encore le Canada.

Le réseau des UMIFRE

Afin d'internationaliser la recherche française, le pays dispose d'un réseau de 27 centres de recherche français répartis sur tous les continents : les Instituts français de recherche à l'étranger (UMIFRE). Ces derniers sont présents dans 34 pays et regroupent 150 chercheurs et 350 doctorants dans les domaines des sciences humaines et sociales. Ce réseau permet à la France d'accroître son rayonnement scientifique international à travers la création de nombreux partenariats avec des établissements locaux.

Visas passeport talent motif scientifique délivrés



Source : SDV-DSED, 2022.

⁶ MESR/SIES, L'État de l'emploi scientifique en France, 2023.

⁷ Direction générale des étrangers en France, L'essentiel de l'immigration, « Les titres de séjour », 2023.

⁸ "Study on mobility flows of researchers in the context of the Marie Skłodowska Actions", Rapport de la Commission européenne, 2022.

⁹ MESR, L'État de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France, 29, La position scientifique de la France dans le monde à travers ses publications, n°16, 2023.

Les boursiers du gouvernement français et de l'AEFE¹⁰

Au cours de l'année universitaire 2022-2023, 9 592 étudiants et stagiaires ont bénéficié d'une bourse du MEAE ou de l'AEFE. Par rapport à l'année universitaire précédente, leur nombre a augmenté de 2%. 58% d'entre eux ont bénéficié d'une bourse d'études et 42% d'une bourse de stage.

L'ingénierie et l'informatique sont les disciplines les plus étudiées par les étudiants boursiers, avec 40% d'entre eux en formation dans ce domaine. Les bourses attribuées en sciences dures représentent 19% du total des bourses pour études, soit autant que celles en sciences humaines et sociales. Viennent ensuite les bourses attribuées pour des formations en management (10%), en langues et formation des enseignants (6%) et en droit (5%).

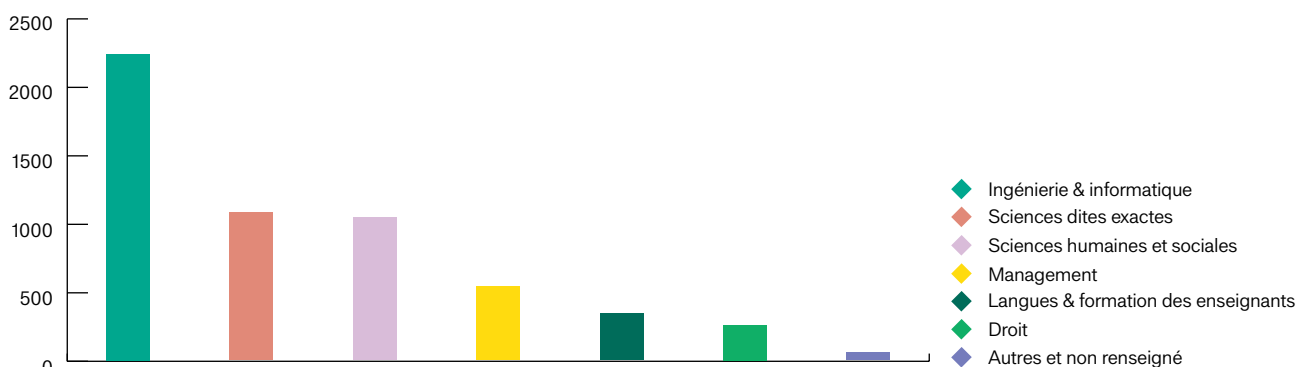
L'Afrique du Nord-Moyen-Orient, première zone d'origine des boursiers

Avec 29% des bourses attribuées, l'ANMO est la première zone d'origine des boursiers du gouvernement français et de l'AEFE, devant l'Afrique subsaharienne (24%), l'Europe (18%), l'Asie-Océanie (17%) et les Amériques (13%).

Deux boursiers sur trois inscrits en master

Près de deux tiers des bourses d'études sont attribuées à des étudiants inscrits dans des formations de niveau master ou équivalent (65%), tandis que 17% vont à des étudiants en licence et, 15%, en doctorat. Enfin, 4% des étudiants boursiers visent un autre diplôme.

Répartition des bourses d'études par discipline des bénéficiaires



Source : Service d'informatique décisionnelle, direction des systèmes d'information, Campus France, 2024.

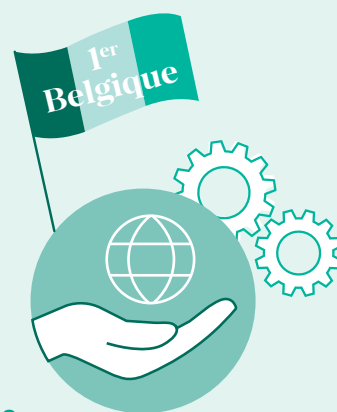


¹⁰ L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) est un établissement public national placé sous la tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

6^ePAYS D'ORIGINE
DES ÉTUDIANTS
EN MOBILITÉ DANS
LE MONDE

La mobilité sortante des étudiants français

Durant l'année scolaire 2021-2022, près de 106 000 étudiants français se sont rendus à l'étranger dans le cadre d'une mobilité diplômante, soit une évolution de 16 % en 5 ans. La France représente ainsi le 6^e pays d'origine des mobilités étudiantes à l'échelle mondiale.



25 principaux pays de destination des étudiants français mobiles en 2021

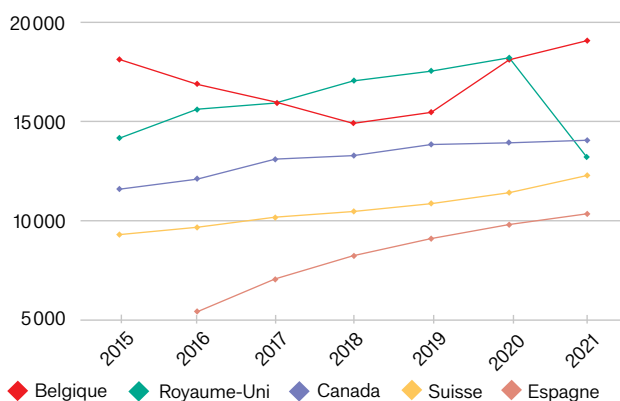
Pays de destination	Effectifs 2021	Évolution 2020-2021	Évolution 2016-2021	Rang 2021	Rang 2016
Belgique	19 063	+5%	+13%	1	1
Royaume-Uni	14 042	+1%	+16%	2	3
Canada	13 155	-28%	-16%	3	2
Suisse	12 267	+8%	+27%	4	4
Espagne	10 336	+6%	+92%	5	7
Allemagne	9 074	-2%	+30%	6	5
États-Unis	4 963	-19%	-23%	7	6
Roumanie	2 967	+8%	+37%	8	8
Pays-Bas	2 609	0%	+53%	9	9
Portugal	2 563	+28%	+454%	10	19
Italie	1 789	+8%	+31%	11	11
Japon	1 228	0%	+77%	12	13
Australie	1 193	-15%	-24%	13	10
Luxembourg	906	+4%	-8%	14	12
Irlande	675	+5%	+16%	15	15
Danemark	591	-2%	+3%	16	16
Autriche	570	+19%	+19%	17	18
Afrique du Sud	561	+388%	+128%	18	27
Hongrie	522	-24%	-11%	19	14
Suède	490	-3%	+11%	20	20
Turquie	395	+5%	+202%	21	35
Finlande	382	+13%	+59%	22	28
Russie	346	0%	+104%	23	30
Maroc	318	-27%	-14%	24	23
Argentine	301	-11%	-28%	25	22
Autres pays	4 484	0%	-3%	-	-
Total	105 790	-3%	16%	-	-

Source : ISU, octobre 2023.

La France, 6^e pays d'origine de la mobilité étudiante mondiale

Tout comme en 2020, la France est le 6^e pays d'origine des flux étudiants internationaux, avec environ 106 000 individus en mobilité diplômante. Elle devance ainsi les États-Unis, 7^e pays d'origine, dont sont issus plus de 92 000 étudiants. Depuis 2016, la mobilité des étudiants français a augmenté de 16 %, représentant 15 000 individus supplémentaires. En revanche, sur un an, on constate une baisse de 3 % des effectifs, sûrement liée à la crise sanitaire, représentant 3 000 étudiants mobiles en moins.

Évolution du nombre d'étudiants français dans les principaux pays d'accueil (2021-2022)



Au total, plus de trois étudiants français en mobilité diplômante sur quatre (77 %) se dirigent vers des pays européens. Plus d'un étudiant français sur deux a effectué une mobilité au sein de l'Union européenne en 2021 (51 %), tandis que 26 % se sont tournés vers des pays d'Europe hors UE. La proximité géographique ainsi que la facilité de déplacement au sein de l'espace Schengen constituent des facteurs importants dans le choix de destinations des étudiants mobiles français. Cette attractivité de la zone Europe continue de se développer, comme en témoigne la croissance des effectifs : +35 % en 5 ans pour l'UE et +26 % pour l'Europe hors UE. La 3^e zone la plus attractive est l'Amérique du Nord, qui accueille 17 % des effectifs, suivi par l'Asie-Océanie (3 %) et par l'Afrique subsaharienne (1 %).

Les étudiants français fortement attirés par les pays francophones et européens

Pour la première fois depuis 4 ans, le Canada ne constitue plus la destination préférée des étudiants français. En effet, la Belgique se hisse cette année en tête du classement avec 18 % des effectifs français accueillis, soit 19 000 étudiants, et derrière elle, le Royaume-Uni (14 000 étudiants français). Le Canada se retrouve ainsi en troisième position des destinations des Français, avec 13 100 étudiants français, et enregistre la baisse la plus importante, sur un an, parmi tous les pays du top 25 : -28 %. Entre 2016 et 2021, les effectifs en direction du Canada ont baissé de 16 %. Il reste à voir si cette désaffection d'une destination nord-américaine jusque-là particulièrement recherchée par les Français, dans le contexte de la pandémie de Covid-19, sera suivie d'un regain rapide d'attractivité.

C'est également ce qui permettrait d'expliquer le regain d'intérêt des étudiants pour la Belgique comme destination

d'étude : +5 % en un an et +13 % en 5 ans. En plus de sa proximité géographique, le pays est partiellement francophone et de nombreuses formations proposées s'effectuent intégralement dans cette langue. Les frais d'inscriptions pour les ressortissants européens sont relativement bas et de nombreuses bourses gouvernementales permettent d'attirer un large panel d'étudiants internationaux. Ces arguments font de la Belgique une destination de choix pour les étudiants français désireux d'acquérir une expérience à l'étranger. De plus, certains cursus, dont l'accès est plus aisé en Belgique qu'en France, sont particulièrement attractifs pour les étudiants français, tels que la médecine, la pharmacie, la psychologie ou encore les écoles d'arts.

En deuxième position, le Royaume-Uni compte 13 % des étudiants français en mobilité. Après avoir connu une baisse au début de la décennie, les effectifs français y sont en augmentation de 16 % sur les cinq dernières années. Cependant, la progression sur une année est très faible (+1 %), ce qui peut s'expliquer par le Brexit et la hausse importante des coûts de scolarité engendrée. Le Royaume-Uni reste malgré tout l'une des destinations préférées des étudiants français, en raison de ses universités de renommée mondiale et de la proximité géographique.

La Suisse se positionne à la quatrième place des destinations les plus choisies par les étudiants français, une place qu'elle conserve depuis 5 ans. En 2021, plus de 12 000 étudiants ont effectué une mobilité diplômante dans le pays, soit 12 % des effectifs mobiles français. Tout comme la Belgique, la Suisse est un pays francophone disposant d'universités renommées à l'international. Les étudiants français démontrent un intérêt croissant pour la Suisse puisque les effectifs y ont augmenté de 27 % en 5 ans et de 8 % sur une année.

En cinquième et sixième position se trouvent l'Espagne et l'Allemagne, qui accueillent respectivement 10 % et 9 % des étudiants français mobiles. En cinq ans, les effectifs français en Espagne ont presque doublé (+92 %), permettant ainsi au pays de gagner deux places dans le classement des destinations des étudiants français. L'Allemagne témoigne d'une croissance plus modérée sur cinq ans (+30 %) et qui tend à baisser : -3 % entre 2020 et 2021.

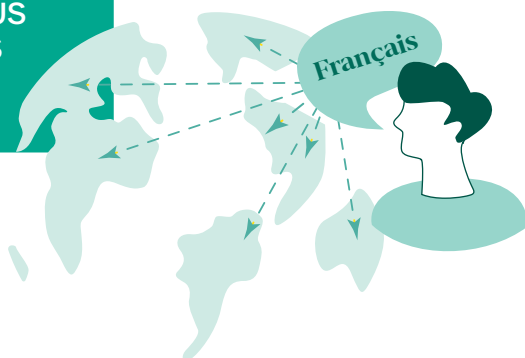
Tout comme le Canada, les États-Unis accueillent de moins en moins de Français. S'ils étaient près de 6 500 à s'y être rendus en 2016, ils sont moins de 5 000 en 2021, soit une baisse de 23 % en 5 ans. En un an, la baisse des effectifs est tout aussi marquée (-19 %), une situation sans doute temporaire en contexte de Covid-19. L'Australie présente également une baisse d'effectifs importante (-24 % en 5 ans et -15 % en un an) et se positionne comme le 13^e pays d'accueil des mobilités françaises. De manière générale, on observe un ralentissement des mobilités en direction des pays anglo-saxons, bastions historiques des mobilités étudiantes. En effet, le Canada, les États-Unis et l'Australie font face à une concurrence de plus en plus rude de la part de pays européens proposant des cursus au sein d'universités reconnues à des coûts bien moins importants et étant moins distantes, tandis qu'une partie de la jeunesse aspire également à modérer l'empreinte carbone de ses déplacements. La croissance des effectifs français en Roumanie (+37 % en 5 ans), aux Pays-Bas (+53 %) ou encore au Portugal (+454 %) illustre cette volonté des étudiants français de se tourner davantage vers des pays européens.

La francophonie vecteur de mobilité étudiante

5^e

LANGUE LA PLUS
PARLÉE DANS
LE MONDE

Depuis la première utilisation du terme, vers 1880, par le géographe français Onésime Reclus, la francophonie désigne l'ensemble des personnes et des pays parlant le français. Le terme est doté d'une majuscule lorsqu'il renvoie aux organisations et relations institutionnelles entre pays francophones.



Langue officielle de
32 États et
gouvernements

321 millions de locuteurs
en 2022

132 millions d'apprenants
du et en français

4^e langue la plus utilisée
sur internet¹¹

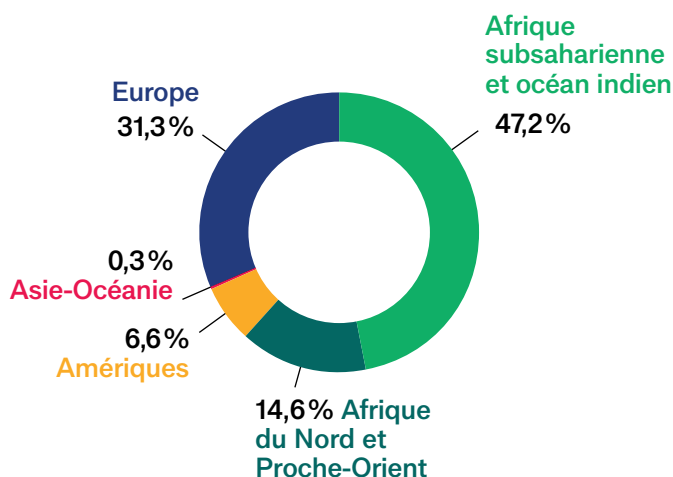
Le 19^e sommet de la Francophonie s'ouvrira le 4 octobre 2024 à la Cité internationale de la Francophonie à Villers-Cotterêts, la première fois depuis 33 ans que la France accueille l'événement. À cette occasion, adossé au sommet, la France organisera un Festival de la francophonie afin de valoriser une francophonie dynamique auprès de l'ensemble de la communauté francophone.

Une francophonie répartie sur les cinq continents

Sur les 321 millions de locuteurs du français répartis sur les cinq continents, 255 millions de personnes font un usage quotidien de la langue française, d'après l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)¹².

C'est en Afrique subsaharienne combinée à l'océan indien que le nombre de locuteurs quotidiens du français est le plus élevé (47%), devant l'Europe (31%), l'Afrique du Nord et le Proche-Orient (15%), les Amériques (7%) et l'Asie-Océanie (moins de 1%). Entre 2018 et 2022, ce nombre a crû plus fortement en Afrique subsaharienne et dans l'océan indien (+14%), puis, en Afrique du Nord et au Proche-Orient (+6%).

Répartition des locuteurs quotidiens de français en 2022



Étudiants étrangers inscrits en France issus de pays membres de la Francophonie

Pays	Étudiants de ces nationalités inscrits en France en 2017-2018	Étudiants de ces nationalités inscrits en France en 2022-2023	Part du total en 2022-2023	Évolution des effectifs entre 2017 et 2022
Membres de plein droit (54)	160 944	200 643	50%	+25%
Membres associés (7)	1 977	2 432	1%	+23%
<i>Sous-total plein droit et associés</i>	<i>162 921</i>	<i>203 075</i>	<i>50%</i>	<i>+25%</i>
Observateurs (27)	17 486	19 248	5%	+10%
Autres Pays	162 972	180 560	45%	+11%
Total	343 379	402 883	100%	+17%

Source : MESR/SIES, à partir des catégories de l'OIF.

L'OIF compte 54 pays membres de plein droit, 7 membres associés et 27 observateurs. Si l'on croise les données d'inscription dans l'enseignement supérieur français issues du MESR avec ce découpage, on observe que **50% des étudiants étrangers en France proviennent d'un pays membre de la Francophonie** et 50% d'autres pays. Sur cinq ans, entre 2017 et 2022, la croissance du nombre d'étudiants issus des pays membres a été plus rapide que la croissance moyenne (+25% contre +17%). La francophonie a été ainsi un vecteur des mobilités étudiantes.

¹¹ OIF, La langue française dans le monde, rapport 2022.

¹² <https://www.francophonie.org/88-etats-et-gouvernements-125>

Méthodologie

Dans le cadre de sa mission de promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger, d'accueil et d'accompagnement des étudiants étrangers en France, Campus France collecte, consolide et analyse des données internationales et nationales relatives à la mobilité étudiante. Ces éléments permettent d'accompagner l'ensemble des acteurs de cette mobilité dans leurs réflexions et actions.

Pour rédiger cette note, le service Études de Campus France s'est appuyé sur sept sources de données :

- ◆ l'Institut de statistique de l'Unesco (ISU), centralisant les données de la collecte commune Unesco-OCDE-Eurostat (UOE) portant sur la mobilité internationale diplômante ;
- ◆ les bases de données de l'OCDE ;
- ◆ la sous-direction des Systèmes d'information et des Études statistiques du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR/SIES) ;
- ◆ le rapport 2023 de la Commission européenne sur la mobilité Erasmus+ ;
- ◆ les données Études en France du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) ;
- ◆ les données sur les visas du ministère de l'Intérieur (MI) ;
- ◆ les données statistiques du service décisionnel et du service recherche de Campus France.

Glossaire

→ Étudiant en mobilité internationale diplômante

Appellation adoptée par l'ISU et l'OCDE. Un étudiant international (ou en mobilité internationale) est un étudiant qui a traversé une frontière nationale ou territoriale dans le but de poursuivre des études supérieures et qui est inscrit dans un programme d'enseignement hors de son pays d'origine. L'origine de l'étudiant est déterminée en priorité par le pays d'obtention de son diplôme d'enseignement secondaire (baccalauréat ou équivalent). Seuls sont pris en compte les étudiants en mobilité diplômante, c'est-à-dire les étudiants inscrits dans un programme sanctionné par un diplôme de l'enseignement supérieur. En d'autres termes, les étudiants qui participent à des programmes d'échange sont en principe exclus de ces chiffres. Les données collectées de façon coordonnée par l'Unesco, l'OCDE et Eurostat sont transmises par une institution de statistique publique de chaque pays (en France, le MESR/SIES). Elles doivent se conformer aux critères précisés, cependant, des écarts notables ont été constatés dans l'appréciation de ces critères et les réponses fournies, nuisant parfois à la comparabilité des données. C'est ainsi que les dernières données françaises et allemandes ne sont plus construites de façon strictement homogène.

→ Étudiant étranger en France

Désigne un étudiant se déclarant de nationalité étrangère dans un établissement d'enseignement supérieur français, et qui est inscrit dans l'établissement au 15 janvier de l'année universitaire et pour une durée au moins égale à trois mois. Sont pris en compte également, lorsque les autres critères sont respectés, l'enseignement à distance, la formation continue, l'alternance et l'apprentissage. Depuis cinq ans, les remontées d'informations du système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE) permettent de distinguer, parmi les étudiants étrangers à l'université, les étudiants en mobilité diplômante, les étudiants en mobilité d'échange et les étudiants étrangers ayant obtenu leur baccalauréat en France (donc non mobiles).

→ Étudiant Erasmus+

Désigne un étudiant en échange avec une université ou une école partenaire du programme Erasmus+. En validant des modules dans l'établissement d'accueil, l'étudiant obtient des crédits ECTS ensuite transférés à son établissement d'origine pour l'obtention de son diplôme.

Précisions méthodologiques

Le découpage des zones géographiques est celui du MEAE. À noter que, selon ce découpage :

- ◆ le Mexique est compris dans l'Amérique latine et les Caraïbes ;
- ◆ l'Égypte fait partie du Moyen-Orient ;
- ◆ l'Europe hors UE intègre les pays du Caucase (Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie) et d'Asie centrale (Kazakhstan, Kirghizstan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan).

En 2018, le MESR-SIES a élargi son périmètre de collecte de données sur les étudiants à un plus grand nombre d'établissements, en particulier des écoles d'art et de commerce. Certaines évolutions entre les données de 2017-2018 et celles des années précédentes sont donc susceptibles d'être surévaluées.

Depuis la collecte de donnée pour l'année 2018, les données transmises par la France à l'ISU ne comprennent plus les étudiants internationaux en échange, conformément à la méthodologie de l'organisation internationale. Cela provoque une baisse artificielle du nombre d'étudiants internationaux accueillis en France (-11% entre 2017 et 2018), aussi nous corrigeons l'évolution réelle sur cinq ans (2016-2021).



Chiffres clés de la mobilité étudiante dans le monde / Avril 2024

Campus France - Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale - 28 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris, France • **Directrice de la publication** - Donatienne Hissard, Directrice générale • **Comité éditorial** : Judith Azéma, Béatrice Khaïat, Patrice Goujet, Nabil M'Silti, Thierry Valentin • **Rédaction** : Olivier Marichalar, Florentin Piron, Guillaume Tétard, Estelle Wilczynski • **Cartographie** : Philippe Rekacewicz • **Réalisation et illustrations** : Efil / www.efil.fr • **Impression** : CIA graphic - Ce rapport est imprimé sur un papier répondant aux exigences d'une gestion responsable.

www.campusfrance.org



28 rue de la Grange aux Belles
75010 Paris, France
Tél.: +33 1 40 40 58 58

campusfrance.org



Accédez au site web
en flashant ce code.

SUIVEZ-NOUS SUR...

